

FRAYSSE & ASSOCIÉS

BIJOUX
ORFÈVRE

MERCREDI 6 AVRIL 2016 - 14H15

PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 11

FRAYSSSE & ASSOCIÉS

Vincent Frayssse commissaire-priseur

BIJOUX ANCIENS

OBJETS DE VITRINE

ORFÈVRES

FRANÇAISE XVII^E, XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES



Dont la vente aura lieu

MERCREDI 6 AVRIL 2016 À 14H15

PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 11

9, rue Drouot - 75009 Paris

Tél. pendant les expositions : 01 48 00 20 11

Fax : 01 53 45 92 19

Expositions publiques à l'Hôtel Drouot

mardi 5 avril 2016 de 11H00 à 18H00

mercredi 6 avril 2016 de 11H00 à 12H00

Experts :

EXPERT BIJOUX

SAS DECHAUT-STETTEN & ASSOCIÉS

10, RUE DU CHEVALIER SAINT GEORGES

75001 PARIS

TÉL. : 01 42 60 27 14

EXPERT CONSULTANT ORFÈVRES

EDOUARD DE SEVIN

FIDEM DOM

65 RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA

97133 SAINT BARTHÉLÉMY

TÉL. : 06 70 46 92 92

Pas de rapport de condition pour les lots dont l'estimation est inférieure à 1 000 €. Les descriptions sont données à titre indicatif, les états ne sont pas garantis.

Veuillez consulter attentivement les conditions de vente à la fin de notre catalogue.

BIJOUX

1

Bracelet en or jaune 18 ct (750) à maille marine (usure).
Longueur : 21,5 cm - Poids brut : 24,88 g 350 / 400 €

2

Médailillon pendentif rectangulaire à pans sommé d'un nœud de ruban ornés de demi-perles fines, le premier orné d'une miniature, la bergère et l'Amour.

Fin du XVIII^e siècle.
Hauteur : 5 cm - Poids brut : 19,45 g 100 / 150 €

3

Lot en or jaune 18 ct (750) composé d'une montre de col et d'une montre-bracelet de dame.
On joint un mouvement de montre.
Poids brut : 33,15 g 60 / 100 €

4

Lot en or jaune 18 ct (750) composé d'une monture de bague ornée de diamants taillés à l'ancienne et d'une perle fine, d'une paire de boutons d'oreilles ornés de perles fines, d'un médaillon ovale cerné d'un filin torsadé et d'une broche barrette ornée de deux ellipses serties de diamants taillés en rose.

Fin du XIX^e siècle.
Diamètre de la perle : 7,3 mm - Poids brut total : 15,8 g 500 / 800 €

5

Deux bracelets en or jaune 18 ct (750) à maille colonne (accident et manque) ou à maille gourmette *figaro*.
Longueurs : 18,3 et 21 cm - Poids brut : 20,61 g 300 / 350 €

6

Lot en or jaune 18 ct (750) composé de cinq débris d'alliance, d'une monture de bague de la première moitié du XIX^e siècle, d'une bague en or jaune 18 ct (750) et argent (supérieur à 800/000) ciselée de rinceaux sertis de diamants taillés en rose et d'un saphir de la fin du XIX^e siècle, de deux anneaux émaillés et d'une bague serpent signés Zolotas ou Lalaounis.
Poids brut total : 32,79 g 400 / 600 €

7

Parure composée de :
Paire de pendants d'oreille monture or (14 ct) ornés de quatre camés coquillage d'après l'Antique.

1er tiers du XIX^e siècle.

Broche Apollon, monture or (18 ct).

1er tiers du XIX^e siècle (manque un élément).

Bracelet à profil de femme à l'Antique monture or (18 ct).

Vers 1850 (le tour du bracelet en or rapporté). 600 / 800 €
Poids brut total : 30,75 g







8
Médaille zodiacale : balance, en or jaune 18 ct (750) et chaîne de cou en métal doré.

Poids de la médaille : 12,05 g

160 / 180 €

9
Paire de boutons de manchettes étriers en or jaune 18 ct (750) à maille gourmette pressée.

Poids brut : 10,05 g

150 / 200 €

10
Lot en or jaune 18 ct (750), composé d'une barrette fouet, d'une barrette en alliage d'or 14 ct (585), d'une bague chevalière ciselée de coquilles et de piastres.

Poids brut total : 16,05 g

150 / 200 €

11
Bracelet à maille ovale retenant dix-neuf breloques (parties métal).
Longueur : 17,5 cm - Poids brut : 21 g

300 / 350 €

12
Bracelet en or jaune 18 ct (750) à maille ronde retenant quatorze breloques ornées d'une émeraude, de corail, d'agate, de diamants et d'émail. On joint deux breloques en or et un espadon en métal (accident).
Longueur : 18 cm - Poids brut : 50,15 g

800 / 1 000 €

13
Lot en or jaune 18 ct (750) composé d'une chaîne de cou retenant deux pompons, d'une médaille religieuse, d'un collier formé de deux chaînes, le fermoir à section hexagonale, émaillé polychrome.

XIX^e siècle.

Poids brut : 25,66 g

350 / 380 €

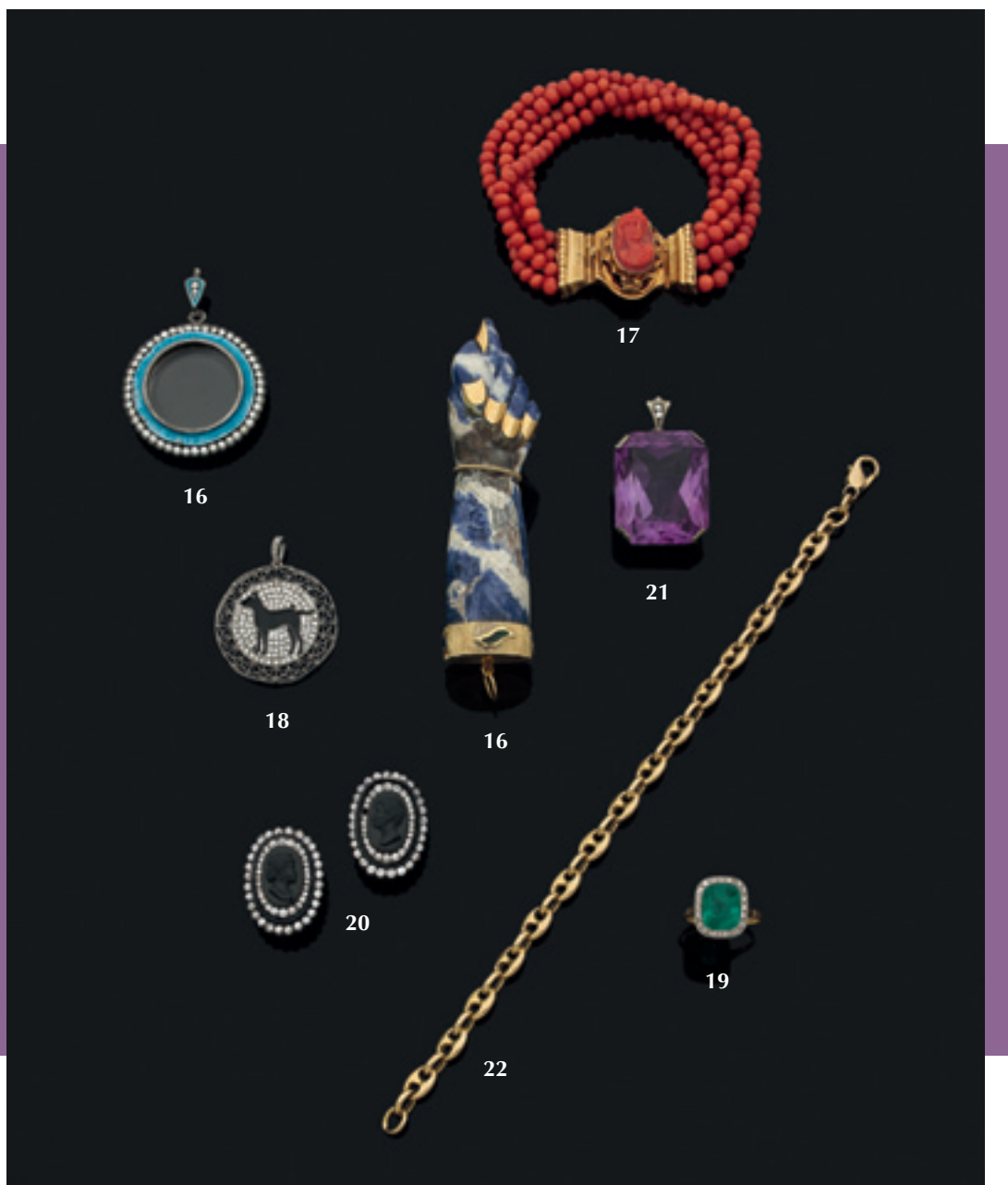
14
Bracelet en or jaune 18 ct (750) à maille ovale biseautée retenant quatre breloques, l'une sertie de lapis-lazuli.

Longueur : 20,5 cm - Poids brut : 68,11 g

1 000 / 1 200 €

15
Lot en or jaune 18 ct (750) composé de quatre broches et d'un coulant, parties métal et accessoires ; deux barrettes en métal.
Poids brut d'or : 12,3 g

200 / 230 €



16

Lot :

Médailon pendentif en argent (supérieur à 800/000) émaillé bleu ciel, cerné de demi-perles fines.

Diamètre : 3,6 cm - Poids brut : 14,25 g

Pendentif porte-bonheur en sodalite, sculpté d'une main, la monture en or jaune 18 ct (750) guilloché et émaillé.

Hauteur : 8,5 cm - Poids brut : 41,1 g

130 / 150 €

17

Bracelet de quatre rangs de perles de corail, le fermoir en or jaune 18 ct (750), orné d'un visage de femme sculptée.

Fin du XIX^e siècle.

Longueur : 18,5 cm - Poids brut : 21,86 g

120 / 150 €

Ce spécimen (xxxx en Corallium spp) n'est pas soumis à la réglementation française(CE) car corail non prélevé sur les côtes françaises. De ce fait, ce spécimen n'est pas soumis au régime d'interdiction du code de l'environnement français. L'utilisation commerciale de ce spécimen est permise dans l'UE car la matière n'est pas brute mais travaillée sous forme de bijou. En revanche, pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.

18

Médaille en or et platine (950) ornée d'un chien émaillé noir sur fond, comme la bélière, sertis de diamants taillés en rose, l'encadrement finement ajouré d'ogives (manque). Le revers gravé d'une niche.

Début du XX^e siècle.

Diamètre : 3 cm - Poids brut : 7,48 g

200 / 300 €

19

Bague en or jaune 18 ct (750) ornée d'une pierre verte imitation entourée de diamants taillés en rose.

Vers 1925.

Poids brut : 2,98 g

150 / 200 €

20

Deux broches ovales en argent (supérieur à 800/000) **et or jaune 18 ct** (750), ornée chacune d'un camée en onyx dans un double entourage de jargons.

Fin du XIX^e siècle.

Hauteur : 2,5 cm - Poids brut : 13,3 g

250 / 300 €

21

Pendentif en or gris 18ct (750) orné d'une améthyste rectangulaire à pans, la bélière sertie de diamants taillés en rose.

Hauteur : 3,5 cm - Poids brut : 14,45 g

150 / 200 €

22

Bracelet en or jaune 18 ct (750) à maille marine.

Longueur : 20 cm - Poids brut : 22,08 g

350 / 400 €

- 23**
Bracelet en or jaune 18 ct (750) à maille gourmette et quatre maillons supplémentaires (usure).
Longueur : 22,5 cm - Poids brut : 44,01 g 700 / 800 €
- 24**
Lot en or jaune 18 ct (750) composé d'une boucle déployante gravée A R, d'un bouton de manchette à pan, d'un coulant serpent serti de diamants taillés en rose.
Poids brut : 18,5 g 300 / 350 €
- 25**
Broche en or jaune 18 ct (750) ornée d'une pièce de 80 Lires à l'effigie de Charles Félix de Savoie.
Poids brut : 30,28 g 500 / 550 €
- 26**
Bracelet en or jaune 18 ct (750) à maille ovale biseautée.
Longueur : 19,3 cm - Poids brut : 66,42 g 900 / 1 200 €
- 27**
Deux médaillons en or jaune 18 ct (750) uni à décor de fleur sertie de diamants taillés en rose et de saphirs ou crénelé ; le troisième en métal doré.
Poids brut d'or : 13,71 g 130 / 150 €
- 28**
Paire de créoles en ors de trois couleurs 18 ct (750).
Signée Cartier.
Diamètre : 2,2 cm - Poids brut : 10,98 g 250 / 300 €
- 29**
Bracelet gourmette d'identité en or jaune 18 ct (750) gravé *Bernard* (usure).
Longueur : 21 cm - Poids brut : 47,5 g 700 / 800 €
- 30**
Montre-bracelet de dame en or jaune 18 ct (750) à boîtier et maillons rectangulaires brunis.
Cadran signé *Movado*.
Époque 1950.
Longueur : 16,2 cm - Poids brut : 39,9 g 400 / 500 €
- 31**
Lot en or jaune 18 ct (750) composé de trois boîtiers ronds ou carré de montres, l'un signé *Lip*, et d'une barrette de bébé ornée de perles fines.
On joint **une pince à cravate en métal.**
Poids brut : 67,35 g 300 / 400 €
- 32**
Clip de corsage en or jaune 18 ct (750) et **platine** (950) stylisé d'une gerbe de diamants taillés en brillant agrafée d'un nœud de ruban uni.
Époque 1950.
Hauteur : 7,2 cm - Poids brut : 29,15 g 700 / 900 €
- 33**
Broche et paire de clips d'oreilles fougères en or jaune 18 ct (750) et **platine** (950) serti de diamants taillés en brillant.
Vers 1950.
Poids brut : 19,61 g 300 / 350 €
- 34**
Deux bagues en or jaune 18 ct (750) serties d'une citrine ou d'une pierre bleue imitation.
Poids brut : 17,9 g 150 / 200 €
- 35**
Lot en or jaune 18 ct (750) composé de sept bagues ornées de diamants ou de pierres blanches imitation et quatorze débris d'alliance.
Poids brut : 75,01 g 1 000 / 1 200 €
- 36**
Bague en or jaune 18 ct (750) et **platine** (950) ornée d'un diamant piriforme cerné d'un large demi-jonc semé de diamants taillés en brillant en serti étoilé, l'un carré.
Vers 1960.
Poids de la pierre : environ 2,30 ct - Poids brut : 17,76 g 5 000 / 6 000 €



30



32



36



33



28



37

Broche croissant en argent (supérieur à 800/000) **et or jaune 18 ct** (750) sertie de diamants taillés à l'ancienne, au centre, l'un d'eux piriforme plus important.

Fin du XIX^e siècle.

Poids de la pierre : environ 1 ct

Hauteur : 4,8 cm - Poids brut : 14 g

2 500 / 3 000 €

38

Bague toi et moi ornée de deux demi-perles fines entourées de diamants taillés en rose.

Poids brut : 4,7 g

100 / 130 €

39

Deux collier de perles fines en chute, les fermoirs en or gris 18 ct (750).

Diamètres des perles du premier : 1,5 à 3,6 mm - Poids brut du premier : 14,18 ct

Diamètres des perles du second : 2 à 5,8 mm - Poids brut du second : 32,97 ct

600 / 800 €

40

Bague en platine (950) ornée d'un cabochon de nacre, l'épaule à gradins sertis de diamants taillés en brillant.

Époque 1930.

Poids brut : 12,85 g

150 / 200 €

41

Collier de cent quarante-six perles fines en chute, le fermoir cylindrique en or gris (750) sertis de diamants taillés en rose.

Longueur : 41 cm - Diamètre : 2 / 5,7 mm - Poids brut : 7,75 g

500 / 800 €



42

42

Collier de quatre-vingt-neuf perles fines blanc crème en chute, alternées de perles plus petites, le fermoir navette en or gris 18 ct (750) sert de diamants taillés en brillant.

Diamètres des perles : 3,2 à 7,7 mm - Poids brut : 13,77 g

Accompagné d'un certificat du laboratoire LFG.

Dans un écrin.

3 000 / 4 000 €

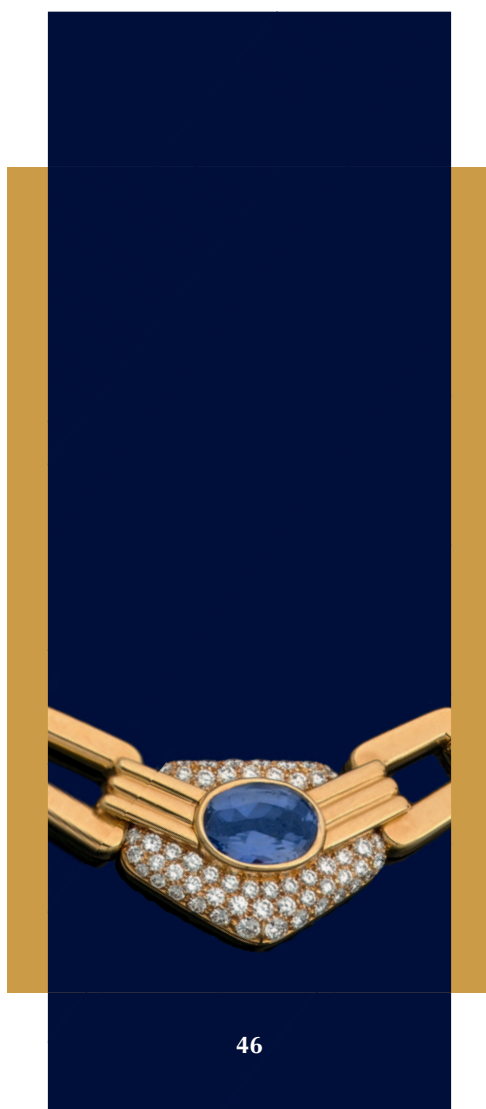
43

Lot composé d'un fragment de collier de perles fines (diamètres des perles : 2,6 à 4,3 mm), d'un fil de perles de culture, d'une petite épingle à nourrice en métal ornée de perles fines, de trois perles imitation, de six boules de calcédoine verte.

150 / 200 €



37



46

44

Bracelet en or jaune 18 ct (750) à maille ovale, au centre, coupé d'un cabochon d'onyx épaulé de de diamants taillés en brillant .

Longueur : 17,5 cm - Poids brut : 41,38 g

800 / 1 000 €

45

Bague en or jaune 18 ct (750) ornée d'une intaille en sardonys, la monture filetée et perlée (égrisures).

Deuxième moitié du XIX^e siècle.

Poids brut : 4,85 g

200 / 300 €

46

Collier en or jaune 18 ct (750) à mailles rectangulaires unies en chute, les agrafes qui les réunissent, comme le motif central quinquagonal serti d'un saphir ovale, serties de diamants taillés en brillant .

Signé Bulgari.

Poids du saphir : environ 7,42 ct - Longueur : 40 cm - Poids brut : 99,46 g

4 000 / 6 000 €



46

44

45

47

Bracelet rigide ouvert Art Déco en or gris (750) émaillé noir, formé d'un bandeau croisé dans sa partie supérieure appliqué d'une ligne de cinq diamants taillés à l'ancienne entre deux arceaux ornées chacun de sept ou de huit de diamants taillés à l'ancienne en chute.

Signé Cartier Paris déposé 93838.

Poinçon du joaillier.

Tour de poignet : 16,5 cm - Poids brut : 38,48 g

Poids des diamants : environ 11,50 ct

Dans son écrin.

15 000 / 20 000 €

48

Bracelet-montre de dame en platine (950) formé d'un ruban souple serti d'une double rangée de diamants taillés à l'ancienne, dans lequel s'inscrit le boîtier tonneau également serti de diamants plus petits.

Époque 1925.

Longueur : 18,3 cm - Poids brut : 32,5 g

1 500 / 1 700 €

49

Épingle à jabot en platine (950) et or gris 18 ct (750) ornée de deux saphirs cabochon, les épaulements triangulaires sertis chacun de trois diamants taillés en brillant.

Époque 1925.

Poids des saphirs : environ 50 ct, 19 ct et 3 ct

3 000 / 5 000 €

50

Montre-bracelet de dame en platine (950) et or jaune 18 ct (750) à boîtier tonneau, les attaches en ogive à double agrafe, comme les coulants, sertis de diamants taillés en brillant et d'onyx taillé en goutte de suif, le cadran à chiffres romains, le remontoir serti de diamants taillés en rose, tour de poignet fait d'un cordonnet à boucle déployante émaillée noir.

Cadran signé Cartier 16167- 02408 - Mécanisme European Watch and Clock Inc.

Époque 1925.

Dimension : 1,7 cm - Poids brut : 30,75 g

8 000 / 10 000 €

51

Paire de clips de corsage en platine (950) et or gris 18 ct (750) à décor de bandeaux, agrafes et arceaux sertis de diamants taillés en brillant.

Époque 1930.

Hauteur : 3 cm - Poids brut total : 21,92 g

2 000 / 2 200 €

52

Deux montres-bracelets de dame à boîtier carré en platine (950) serties de diamants taillés en rose ou **en or jaune 18 ct (750)**, **signées Titus**, bracelet cuir.

Poids brut total : 27,51 g

100 / 200 €



47



50



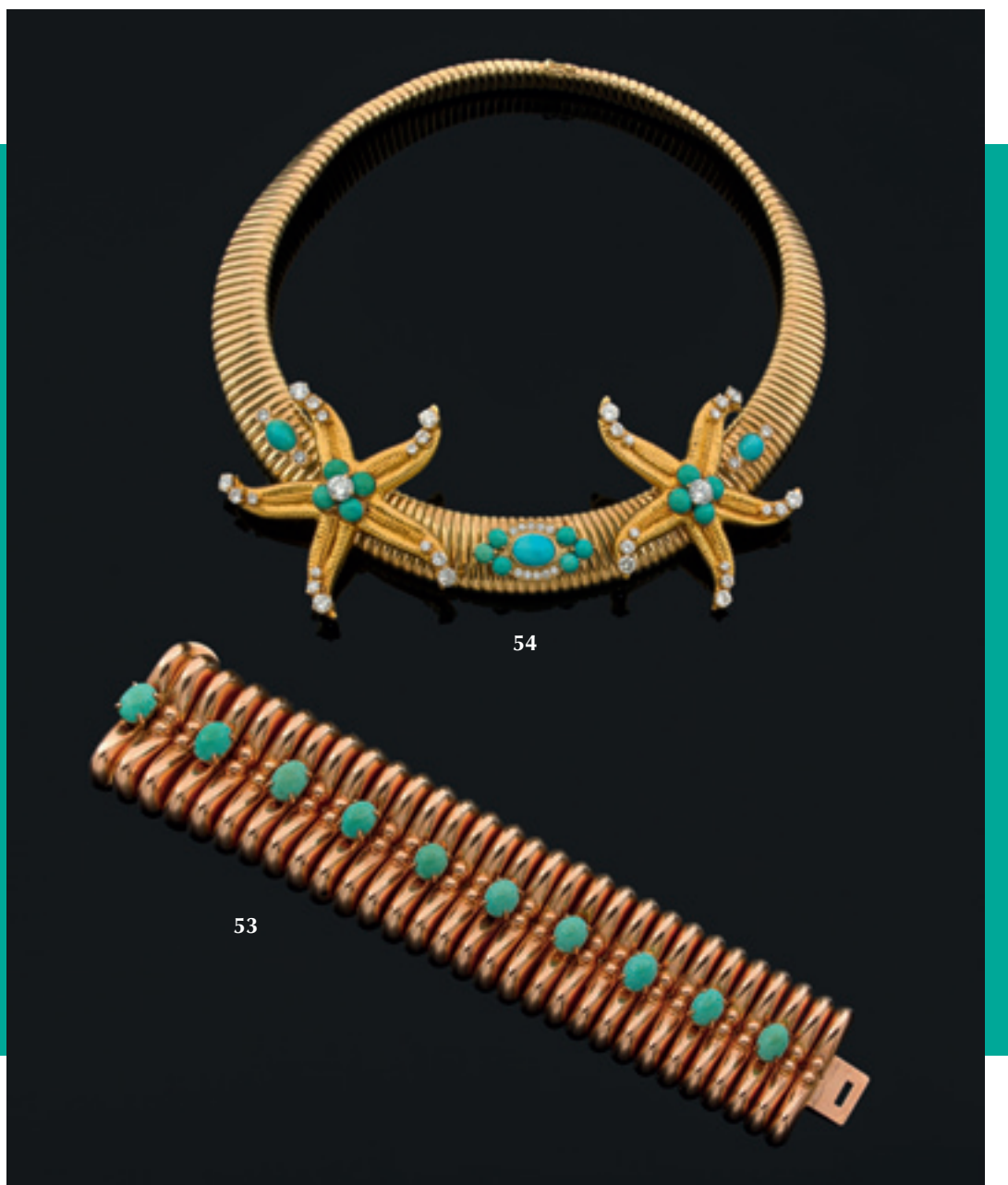
49



48



51



53

Bracelet large en or jaune 18 ct (750) articulé d'une double rangée d'ailettes épaulant dix cabochons de turquoise.

Époque 1950.

Longueur : 17,6 cm - Poids brut : 198,05 g

3 000 / 3 500 €

54

Collier en or jaune 18 ct (750) formé d'un jonc plat *tubogaz* appliqué de trois motifs et de deux étoiles de mer serties de diamants taillés en brillant et de turquoises cabochon (accidents).

Époque 1950.

D'après un dessin de Paul Reboux.

Poids de deux diamants plus importants : environ 0,90 ct chaque

Longueur : 45 cm - Poids brut : 140,75 g

4 000 / 4 500 €

55

Collier en or jaune 18 ct (750) formé d'un jonc souple chaîné sur lequel s'adapte un clip de corsage stylisé d'un livre ouvert à deux cylindres centraux, comme la bordure des pages, serti de diamants taillés à l'ancienne et de deux lignes de rubis calibrés.

Époque 1950.

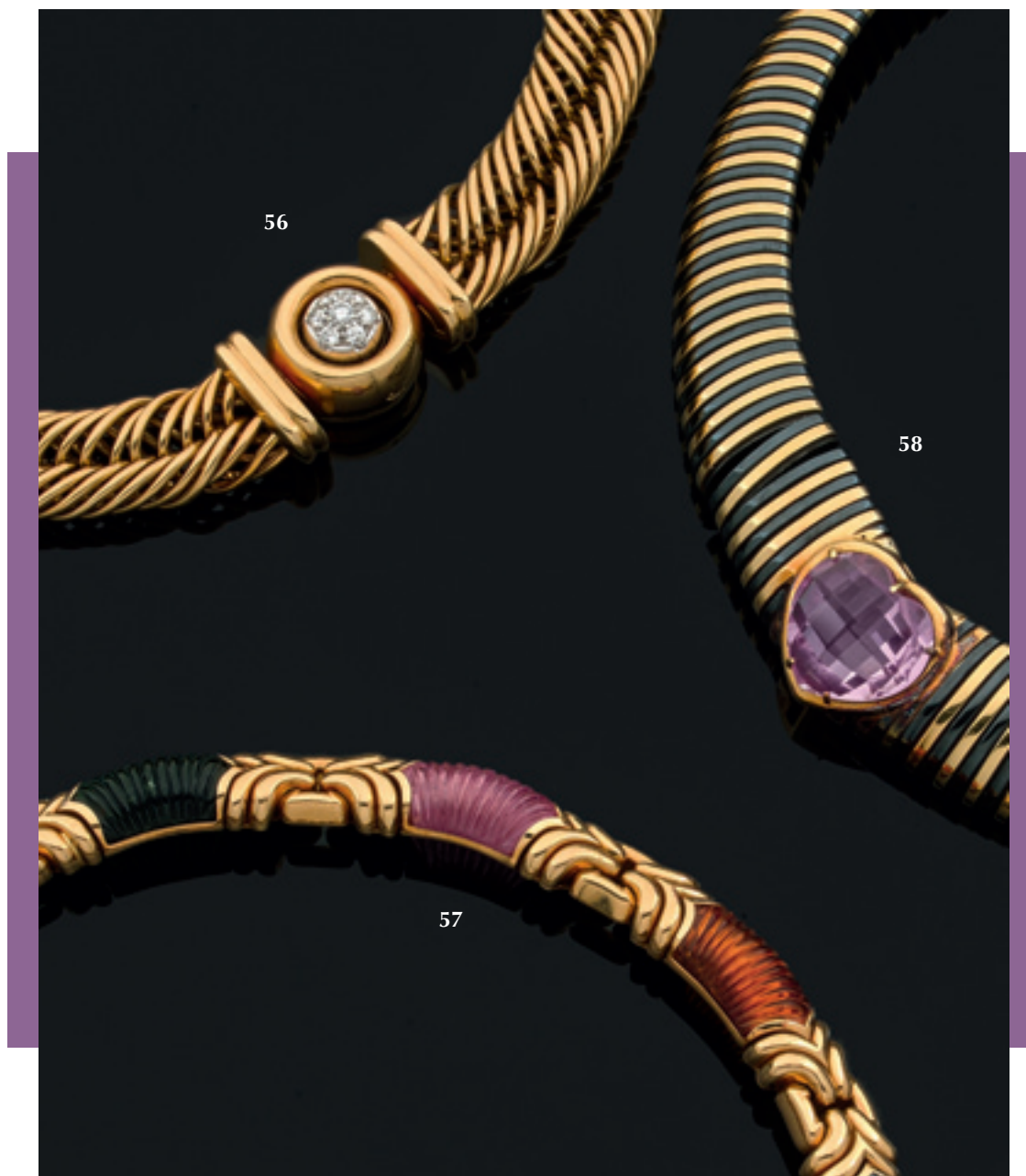
Largeur : 7 cm - Tour de cou : 37 cm - Poids brut : 204,45 g

4 000 / 5 000 €



55





56

Collier en or jaune 18 ct (750) formé d'une double chaîne spiralée coupée du fermoir fait d'un cabochon serti de diamants taillés en brillant cerné d'un anneau mobile entre deux barrettes unies .

Signé Pomellato.

Longueur : 40 cm - Poids brut : 200 g

4 000 / 4 500 €

57

Collier en or jaune 18 ct (750) formé d'un demi-jonc articulé de maillons doubles encadrant onze pierres fines, tourmalines, aigues-marines ou citrines cabochon taillées de filets .

Signé Bulgari.

Tour de cou : 39 cm - Poids brut : 173,76 g

4 000 / 5 000 €

58

Collier tubogaz formé d'un demi-jonc en chute en or jaune 18 ct (750) uni ou émaillé noir, dans sa partie frontale, orné d'un saphir « cœur » rose synthétique .

Travail italien.

Longueur : environ 41 cm - Poids brut : 68,66 g

1 000 / 1 200 €

59

Montre-bracelet de dame à quartz en or jaune (750) à boîtier carré s'inscrivant dans le tour de poignet à maille vannerie, cadran en nacre, tour de la lunette serti de diamants taillés en brillant. (manque la clef)

Signée Cartier 850186 2421.

Tour de poignet : 16 cm - Poids brut : 96,14 g

2 500 / 3 000 €



56



58



57



59



60

Bracelet ruban semi rigide en or jaune 18 K (750), articulé de cinq éléments ciselés au repéré de rinceaux feuillagés, d'une tête de Zéphyr et du nom Emmanuel, chaque lettre sertie de rubis, saphirs, émeraudes, calibrés et de diamants taillés en rose (petits manques).

Charles GROC et E. ROCHIER Joailliers.

Sur le reliquaire gravé 6 octobre 1883.

Long : 16 cm – Poids brut : 124,38 g

5 000 / 7 000 €

Charles Groc, successeur en 1884 de Groc et Rochevier – 97, rue Saint Roch, Paris.





61

Collier de quatre rangs choker de perles de culture coupés d'une émeraude rectangulaire à pans, entourée de vingt-quatre diamants taillés en navette en léger dégradé.

Poids de la pierre : environ 20 ct (égrisure)

Longueur : 41 cm - Poids brut : environ 22 g

5 000 / 8 000 €

62

Collier formé d'une torsade de neuf rangs de perles de culture coupés d'un motif spiralé serti au centre d'une émeraude ronde dans un rayonnement de diamants taillés en brillant, calibrés, baguette, de six diamants piriformes et d'un diamant navette .

Exécuté vers 1960.

Poids de l'émeraude : environ 2,50 ct

Poids du diamant navette : environ 1,80 ct

Poids des six diamants poire : environ 4 ct

Poids brut : environ 95,5 g

6 000 / 8 000 €



61



62



63
Bague chevalière en or rose 18 ct (750) et platine (950) à pont, sertie de diamants taillés en rose et agrafe, de diamants taillés à l'ancienne.
Époque 1950.
 Poids brut : 9,6 g 250 / 300 €

64
Bracelet rigide ouvrant en or jaune 18 ct (750) et platine (950) dans sa partie supérieure orné d'une rosace sertie de diamants taillés à l'ancienne, cette dernière adaptable sur une bague, les épaulements sertis de diamants plus petits.
Fin du XIX^e siècle.
 Poids du diamant central : environ 1,50 ct - Poids brut total : 26,35 g
 2 000 / 2 500 €

65
Bague en or jaune 18 ct (750) ciselée au repéré de rinceaux, ornée sur paillon d'un diamant table. Color Natural Fancy.
Fin du XIX^e siècle.
 Poids de la pierre : 1,08 ct - Poids brut : 4,72 g 600 / 800 €

66
Montre-bracelet de dame en or jaune 18 ct (750) à quartz et boîtier octogonal, le tour de la lunette et les attaches barrettes sertis de diamants taillés en brillant, cadran à chiffres arabes et index bâtonnet, bracelet moiré à boucle déployante.
Signée Cartier 180040016.
Vers 1990.
 Diamètre : 2,1 cm - Poids brut : 27,82 g 2 000 / 3 000 €

67
Baguette en or jaune 18 ct (750) ornée d'une perle de culture grise de Tahiti dans un triple entourage de diamants taillés en brillant.
Signée Vacheron & Constantin.
 Diamètre : 15 mm - Poids brut : 16,09 g 1 000 / 1 500 €

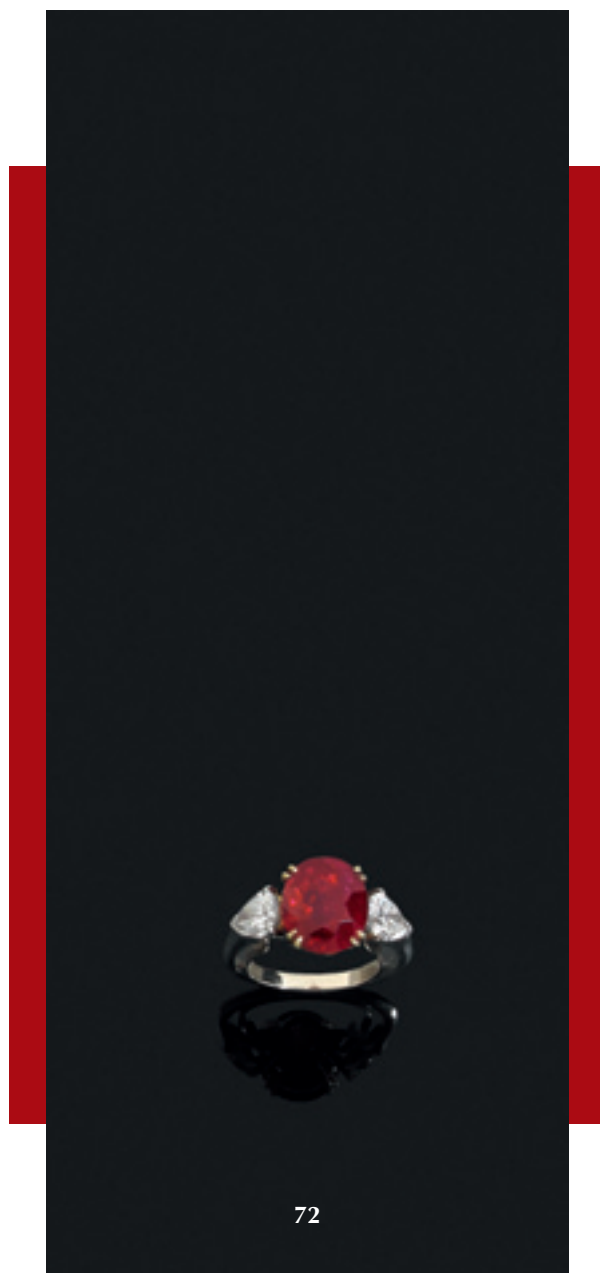
68
Alliance en or gris 18 ct (750) sertie en diagonale de trente-deux diamants taillés en baguette.
 Tour de doigt : 52 - Poids brut : 2,3 g - environ 2,5 ct 800 / 1 000 €

69
Sautoir en or jaune 18 ct (750) à maille conique filetée ou grain d'orge alternée de quatre-vingt-quatre diamants taillés en rose, à l'ancienne ou en navette.
 Longueur : 160 cm - Poids brut : 66,45 g - environ 30 ct de diamant
 6 000 / 8 000 €

70
Lot composé d'un bracelet rigide ouvrant en alliage d'or 14 ct (585) martelé, d'un bracelet rigide en argent (supérieur à 800/000) à décor de fleurs, en métal, de trois bracelets, de deux colliers, d'une paire de pendants d'oreilles, ciselés ou sertis de grenats facettés, d'une bague ornée d'un cabochon d'ambre reconstitué.
 Poids du bracelet en alliage d'or 14 ct (585) : 12,65 g 100 / 150 €

71
Collier rivière en argent (supérieur à 800/000) et alliage d'or 14 ct (585) articulé de trente-sept diamants taillés à l'ancienne en légère chute, le fermoir orné d'un diamant rectangulaire taillé à la Française. (accidents, plusieurs éléments détachés)
Fin du XIX^e siècle.
 Longueur : 40 cm - Poids brut : 47,69 g - environ 50 ct de diamant
 30 000 / 50 000 €





72

72

Bague en or jaune 18 ct (750) ornée d'un rubis taillé en coussin, épaulé de deux diamants taillés en poire .

Poids du rubis : 4,17 ct

Poids brut : 5,51 g

Accompagnée d'un certificat du laboratoire SSEF ([A. voir en fin de catalogue](#)) indiquant : origine Birmanie (Myanmar), red of strong saturation, indications of heating, moderate residue in healed fissures. (2016)

73

Bague en or gris 18 ct (750) ornée en serti clos perlé d'un diamant demi-taille dans un entourage rectangulaire à pans de rubis calibrés.

Poids de la pierre : environ 1,50 ct - Poids brut : 4,89 g

74

Collier en or gris et or jaune 18 ct (750), dans sa partie frontale, articulé de cinq motifs en chute formés chacun d'un semis de diamants taillés en brillant, piriformes ou navette et de rubis ovales ou ronds, le tour de cou fait d'une ligne souple de diamants taillés en brillant en serti clos.

Poinçon du joaillier Chaumet.

Longueur : 36 cm - Poids brut : 61,65 g

6 000 / 8 000 €

75

Bague dôme en or jaune 18 ct (750) ornée en serti clos d'un rubis cabochon dans un pavage de diamants taillés à l'ancienne.

Poids de la pierre : environ 5 ct

Tour de doigt : 53 - Poids brut : 9,36 g

4 000 / 6 000 €

76

Broche en platine (950) **et or gris 18 ct** (750) stylisée d'une boucle et d'une gerbe feuillagée sertie de diamants taillés en brillant et en baguette.

Vers 1960.

Hauteur : 5 cm - Poids brut : 15,06 g

1 200 / 1 500 €



74



76



75



73



77

Bague en or gris 18ct (750) sertie d'une alexandrite rectangulaire à pans.

Poids de la pierre : 4,07 ct

Accompagnée d'un certificat du laboratoire LFG ([B. voir en fin de catalogue](#)) indiquant caractéristiques compatibles avec celles des gisements de Russie

Poids brut : environ 4,2 g

6 000 / 8 000 €

Cette pierre rare a la particularité d'être verte à la lumière du jour et mauve à la lumière électrique.

78

Broche cruciforme en or gris 18 ct (750) ornée d'une perle fine bouton entre quatre diamants piriformes.

Début du XX^e siècle.

Poids d'un diamant : 2,68 ct - Poids total environ 9 ct de diamant - Hauteur : 3,6 cm

Diamètre de la perle : 9,83 mm - Poids brut : 9,87 g

20 000 / 25 000 €

79

Éléments de bracelet et de collier ras du cou en platine (950) **et or gris 18 ct** (750), le premier articulé d'anneaux feuillagés ornés en serti perlé de diamants taillés à l'ancienne entre deux lignes de diamants en serti clos, le second formé de quatre anneaux de même inspiration dont deux transformés en broche (accident, transformation et manque).

Deux motifs signés Cartier Paris, Londres, New York.

Début du XX^e siècle.

Longueurs : environ 15,5 et 16 cm - Poids brut : 93,74 g

3 000 / 5 000 €

80

Paire de pendants d'oreilles en or gris 18 ct (750) ornés chacun de trois perles de culture, l'une plus importante, entourée de diamants taillés en navette, retient les deux autres, piriformes, en pampille.

Hauteur : 5 cm - Poids brut : 42,5 g - Diamètres des perles : de 12,6 à 14,8 mm



79



80



78



81

83

81

Bague dôme en or gris 18 ct (750) ornée d'un saphir ovale dans un double entourage et un épaulement de quarante-deux diamants taillés en brillant.

Poids de la pierre : 28,48 ct - Poids brut : 24,85 g

20 000 / 30 000 €

82

Important pendentif oblong en platine (950) et or gris 18 ct (750) ajouré d'arceaux, volutes et panaches sertis de diamants taillés à l'ancienne et en baguette encadrant huit diamants plus importants en chute et un diamant coussin entre deux diamants taille émeraude ; retenu à une courte chaîne d'huissier à maillons tonneaux et agrafes sertis de diamants taillés à l'ancienne, coupée au centre d'un diamant plus important .

Époque 1930.

Tour de cou : 35 cm - Hauteur de la broche : 9,41 cm - Poids brut total : 142,01 g

Poids des diamants : environ 7 ct et 8 ct, 2,60 ct et 2,80 ct

Poids du diamant coussin : environ 3 ct

Tailles des émeraudes : environ 1,70 ct chaque

Diamant du collier : 4,90 ct

45 000 / 55 000 €

83

Bague en platine (950) sertie d'un diamant taillé en navette.

Poids de la pierre : 15,04 ct

Accompagnée d'un certificat du laboratoire GIA (2016) (C. et D. voir en fin de catalogue) indiquant : couleur D - Pureté VVS2, fluorescence faible.

Poids brut : 8,65 g

300 000 / 350 000 €



ORFÈVRERIE



LISTES DES VILLES CITÉES AU CATALOGUE :

AIX-EN-PROVENCE, ANGOULÊME, AUTUN, AVIGNON, BÉZIERS, BORDEAUX, DIJON, LILLE,
LYON, ORLÉANS, PARIS, PRAGUE, POITIERS, SALINS, SAINTES, SAINT-OMER,
STRASBOURG, TOULOUSE, VERSAILLES.



84
Étui à cire en ors de couleurs à décor de cannelures guirlandes et de panneaux unis (bosses).
Paris, 1772.
 Hauteur : 10 cm - Poids brut : 25,08 g 500 / 600 €

85
Ciseaux en acier et alliage d'or 14 ct (585) à décor de filets et coquilles.
Fin du XVII^e siècle.
 Hauteur : 10,3 cm 60 / 100 €

86
Étui en or de deux couleurs. Il est décoré de panneaux unis bordés d'un guillochage encadré de perles, d'oves, de guirlandes fleuries et d'une rosace sur le dôme du couvercle.
Paris, 1780-1781.
 Poids : 38,20 g - Longueur : 12 cm 1 800 / 2 200 €

87
Pelle à sel en argent faisant office de cuillère à moelle. Modèle décoré d'un filet jusqu'au tiers de la tige.
Poinçon du maître orfèvre difficile à lire.
Paris, 1770-1771.
 Poids : 19,53 g - Longueur : 14 cm 400 / 500 €

88
Pince à mignardises en vermeil. Elle est constituée de deux manches pivotant sur une rosace centrale. Un bras représente une feuille et le second en bois se termine par une sphère en ivoire. L'extrémité est faite d'un fruit coupé en son centre encadré de deux feuilles.
Orfèvre CS non identifié.
Strasbourg, après 1838.
 Poids brut : 40,47 g - Longueur : 18,8 cm 1 000 / 1 200 €

89
Tabatière en argent. Modèle à contours de forme rectangulaire. Le couvercle à charnière est décoré de panneaux représentant des scènes avec des enfants. (trace de vermeil à l'intérieur)
Maître orfèvre illisible.
Paris, 1726-1732.
 Poids : 50,05 g
 Longueur : 6,6 cm - Largeur : 4,8 cm - Hauteur : 2 cm 1 000 / 1 500 €

90
Tabatière en or de deux couleurs de forme oblongue. Elle est décorée d'un guillochage de bandeaux perlés et fleuris en alternance avec des bandeaux ondulatoires. Les bordures en or jaune représentent des feuilles et des fruits.
Poinçon du maître orfèvre incomplet se terminant par un L.
Paris, 1788-1789.
 Poids : 84,03 g
 Longueur : 9,4 cm - Largeur : 2,8 cm - Hauteur : 2,3 cm 1 500 / 2 000 €

91
Petite cuillère à café en vermeil. Modèle dit queue-de-rat, gravée de feuillages et d'enroulements.
 La spatule est agrémentée d'un médaillon non gravé.
Maître orfèvre Jean II Villain, reçu en 1680.
Paris, 1684-1687.
 Poids : 7,36 g - Longueur : 12 cm 1 000 / 1 200 €
Bibliographie :
 Répertoire dans l'ouvrage de Madame Bimbenet-Privat, *Les orfèvres et l'orfèvrerie de Paris au XVII^e siècle*, volume 2, page 243.



93



92



93

92

Flacon en jade, la monture en or au titre de 750/1000. Le flacon en jade reprend la forme des vases antiques. Deux anses supportent des anneaux mobiles. Le support et la monture du couvercle en or (18k) émaillé de blanc et de vert sont agrémentés de tourmaline.

Pour le jade, travail du dernier quart du XIXe siècle.

Poids brut : 200,09 g - Hauteur : 12 cm - Largeur : 5,5 cm

8 000 / 12 000 €

93

Boîte en or émaillé. Modèle de forme rectangulaire à pans coupés. Elle est décorée sur toutes ses faces d'un semis de fleurs sur un émail rose encadré d'un bandeau bleu roi agrémenté de feuilles et d'ovales. Les pans sont décorés d'une urne fleurie entre des pilastres. Le couvercle à charnière a en son centre un émail avec trois personnages et au revers un bouquet de fleurs.

Maître orfèvre Charles Brisson, reçu en 1761.

Paris, 1780-1781.

Poids brut : 173,64 g

Longueur : 7,2 cm - Largeur : 4,9 cm - Hauteur : 2,9 cm

25 000 / 30 000 €



93



94

95

94

Deux brosses garnies d'argent.

La première, de forme ovale, bordée d'une guirlande de fleurs, et de perles, a un anneau mobile agrémenté d'une passementerie rouge fleurie.

On joint une deuxième brosse dont la garniture d'argent représente une scène de cabaret dans l'esprit hollandais (accidents).

Pour la première, travail du XVIII^e siècle sans origine.

Pour la seconde, Pays-bas, XIX^e siècle.

Poids brut des deux : 735,48 g

500 / 800 €

95

Timbale de forme tulipe en argent gravé. Elle pose sur un piédoche bordé d'oves. La partie basse se compose de six médaillons gravés de fleurs sur un fond amati. Sous la bordure figurent six coquilles reliées entre elles par une guirlande de fleurs et des enroulements en forme de S. Gravée dans la partie centrale *M.J.MORICE*. Restauration d'usage.

Maître orfèvre Guillaume Pigeron, reçu en 1762.

Paris, 1772-1773.

Poids : 117,78 g - Hauteur : 10,4 cm

800 / 1 000 €



96

96

Bouillon et son présentoir en porcelaine du Japon, les montures en argent. Modèle de forme ronde à décor de médaillons avec les couleurs rouge, rose et or avec des personnages sur un fond représentant des brindilles enchevêtrées de couleur bleue. Des branchages dorés sont posés sur les émaux. Le bol et le présentoir sont des ateliers d'Arita entre 1690 et 1730, le couvercle a été refait tardivement. Les bordures en argent sont agrémentées de godrons et les anses sont d'esprit rocaïlle avec un mouvement dissymétrique.

Attribués au maître orfèvre Paul Leriche, reçu en 1686.

Paris, 1732-1738.

Poids brut : 1 405,2 g

Diamètre du présentoir : 24,5 cm - Diamètre du bouillon : 15,5 cm

8 000 / 12 000 €



97

Calice en argent. La base ronde est bordée en ajouré de feuilles en rappel sur la partie centrale et la fausse coupe. La partie haute est unie.

Maître Orfèvre Louis Lamasson, reçu en 1667.

Paris, 1684-1685.

Poids : 515,25 g - Hauteur : 23,5 cm

3 000 / 4 000 €

98

Crucifix en argent posant sur une base de forme ronde bordée de feuilles en ajouré. Le support central de forme balustre est bordé de perles. Sur la croix unie sont fixés le Christ auréolé et un bandeau avec les initiales *I.N.R.I.*

Maître orfèvre Dominique Judas, qui travaillait à Autun de 1722 à 1757.

Autun, 1750.

Poids : 143,10 g - Hauteur : 20,5 cm

1 000 / 2 000 €

99

Petit bénitier domestique en argent. La partie centrale de la croix représente un médaillon avec une tête d'ange sur un fond amati. Les bras et le réceptacle sont composés de fleurs, de feuilles et de croisillons en ajouré. La bordure du couvercle à charnière est découpée. Un anneau de suspension mobile est fixé dans la partie haute du bénitier.

Poinçon M d'un maître orfèvre répertorié mais non identifié.

Dijon, 1648.

Poids : 44,68 g - Hauteur : 12 cm

2 500 / 3 500 €

Bibliographie :

Voir le poinçon dans l'ouvrage d'Arnaud de Chassey et d'Elisabeth Réveillon, *Les orfèvres de Bourgogne*, page 369, et sous le n°30 page 369, un modèle de bénitier approchant du même Orfèvre.



101



102

100

Patène en vermeil uni de forme ronde.
Attribuée au maître orfèvre Guillaume Ducoing (Le Premier).
Bordeaux, avant 1671.

Poids : 102,2 g - Diamètre : 13,7 cm

200 / 300 €

101

Dessin d'orfèvrerie dans un cadre moderne représentant un encensoir et une navette à encens à décor d'angelots.
 Porte un cachet de collection en bas à droite. Dans l'esprit de Nicolas BESNIER.

Travail de la première moitié du XVIII^e siècle.

47 x 34 cm Encadré

600 / 800 €

102

Dessin à l'encre de Chine et aquarelle dans un cadre ancien. Il représente une verseuse tripode donc le bec verseur est agrémenté d'une tête de béliet.

Travail exécuté vers 1780, très probablement par un orfèvre de la Ville D'Ath.

Cadre : 56 x 45,5 cm

1 000 / 1 200 €

103

Montre d'alcôve ou de carrosse en argent. Le revers est partiellement ajouré symétriquement d'enroulements de feuilles autour d'une rosace centrale. A l'opposé de l'anneau de suspension une corde terminée par une boule sert à activer la sonnerie. Sonnerie au quart. Le mouvement est signé « Heinrich ».

Prague, vers 1740. (petits accidents)

Poids brut : 845,30 g - Diamètre : 11 cm

8 000 / 12 000 €

Bibliographie :

Répertoriée dans l'ouvrage de Lukas Stolberg, *Die kuntschenurhr*, Callwey, page 241.



103





104

104

Très rare bras de lumière en argent. Modèle à double enroulement inversé agrémenté de feuilles, de chutes de perles en dégradé et de fleurs. La plaque de suspension est décorée d'une couronne comtale en son centre dans un entourage d'enroulements de feuilles et de fleurs sur un fond amati. La bobèche bordée de godrons obliques ont, en leur centre une pique. Décor très influencé par les dessins pour l'orfèvrerie de «Thomas Lejuge». Restaurations d'usage.

Poinçon du maître orfèvre LF? Différent, une étoile deux grains, fleur de lys couronnée.

Jurisdiction indéterminée, vers 1700.

Poids : 1 401,66 g - Longueur : 50 cm

10 000 / 12 000 €

105

Paire de bougeoirs en argent. Modèle à base ronde, cette dernière bordée d'agrafes encadrant une perle séparée par un rectangle à pans coupés, le tout sur un fond amati. Le fût est agrémenté à sa base d'oves fleuries prolongées de canaux légèrement torsadés. La partie haute est décorée de coquilles et de fleurons. Le binet a en alternance des feuilles lancéolées et des lambrequins. La base est gravée d'armoiries sous un heaume de chevalier dans un entourage de feuilles. Armoiries de Charles Fouqueteau, échevin de Poitiers en 1690. Fit enregistrer ses armes à l'armorial de 1698.

Maître orfèvre Pierre Moreau, reçu en 1704. Change son poinçon égrisé en 1710.

Poitiers, 1713-1714.

Poids : 1 083,48 g - Hauteur : 21 cm

25 000 / 30 000 €







106

106

Cuillère en argent uni, modèle dit queue-de-rat. Le manche de forme rectangulaire se prolonge sur le cuilleron par une pointe.

Maître orfèvre François de la Carpenterie, reçu en 1562.

Paris, 1608-1609.

Poids : 48,27 g

3 000 / 4 000 €

107

Saucière en argent de forme ovale. Le piédouche, la base des becs verseurs et les attaches basses des anses sont godronnés. La bordure à contours est bordée d'un jonc plat et d'un filet.

Maître orfèvre Pierre Loyseau, reçu en 1712.

Paris, 1719-1720.

Poids : 365,90 g

Hauteur : 6,5 cm - Longueur : 20,5 cm - Largeur : 17,5 cm

5 000 / 7 000 €



107



108

108

Saupoudroir en argent de forme balustre posant sur un piédouche bordé de filets, ces derniers en rappel sous le col. La base, agrémentée d'appliques de lambrequins, est surmontée d'armoiries comtales encadrées de palmes. L'élément supérieur, monté à baïonnette, est décoré en percé de croisillons fleuris. Il se termine par une graine toupie (une petite restauration à la base du piédouche).

Maître orfèvre David André, reçu en 1703.

Paris, 1713-1714.

Poids : 442,25 g - Hauteur : 23 cm

12 000 / 15 000 €

Bibliographie :

Un modèle du même orfèvre est reproduit et décrit dans le *Catalogue n°1 d'exposition du Métropolitain Museum*, par Faith Dennis, sous le n°3, page 28.



109

109

Théière et cafetière en argent uni posant sur une base légèrement incurvée, les manches en bois à enroulement. Les couvercles à charnière et double doucine se terminent par un fruit. Le bec verseur de la théière est à pans.

Maître orfèvre Johan Friedrich Senckeyesen.

Strasbourg, après 1750.

Poids brut des deux : 904,29 g

6 000 / 8 000 €



110

110

Paire de flambeaux en argent. La base de forme ronde est décorée de coquilles et de fleurons dans des entourages séparés par des fonds amatis. La bordure extérieure de l'ombilic est bordée de filets, ces derniers en rappel sur le binet accompagné d'oves. Le fût agrémenté de coquilles d'agrafes et de fleurons reprend partiellement le décor de la base.

Maître orfèvre Guillaume Ledoux, reçu en 1705.

Paris, 1736-1737.

Poids : 1 178,47 g - Hauteur : 22,5 cm

10 000 / 12 000 €



111

Poire à poudre en corne, la monture en argent. Les bordures à décor de filets sont accompagnées de quatre anneaux mobiles. L'élément supérieur pivote pour libérer la poudre. Il est gravé sur une face des armoiries de Louis de Bourbon (futur Charles X) et sur l'autre de son monogramme.

Maître Orfèvre Jacques Charles Chambert, reçu en 1760.

Versailles, 1784.

Poids brut : 310,04 g - Longueur : 21 cm - Largeur : 15 cm

5 000 / 7 000 €



*Le comte d'Artois en chasseur
par Jean-Baptiste-Philibert Moitte*

112

Aiguière en argent de forme balustre. Elle pose sur un piédouche bordé d'oves. La partie centrale est délimitée par un jonc et des filets comme le couvercle. Sous le bec verseur figure un mascarón coiffé d'un bandeau de feuilles, délimité par des filets formant une pointe. L'anse à enroulements est agrémentée de filets, feuilles et rocaïlles dans l'esprit de François Thomas Germain.

Maître orfèvre Pierre Tudier, reçu en 1714.

Béziers, 1730.

Poids : 1 102,12 g - Hauteur : 28 cm

6 000 / 8 000 €





113

Cuillère à olives en argent. Modèle uni plat. Le cuilleron bordé d'un jonc est percé d'un décor symétrique d'enroulements de feuillages autour d'une rosace centrale.

Maître orfèvre Pierre Nicolas Sommé, reçu en 1760.

Paris, 1777-1778.

Poids : 146,10 g - Longueur : 31,3 cm

1 800 / 2 200 €

114

Cuillère à olives en argent. Modèle uni plat de forme violon. La spatule est gravée de monogrammes. Le cuilleron est percé d'un décor de croisillons et de fleurs à quatre pétales.

Maître orfèvre Claude Antoine Thiébaud, reçu en 1725.

Salins, 1765.

Poids : 98,17 g - Longueur : 29,5 cm

2 500 / 3 500 €

115

Deux brochettes en argent uni se terminant par un anneau mobile. Elles sont gravées d'un monogramme *LB* à l'opposé des poinçons.

Maître orfèvre Pierre Delfau, reçu en 1752.

Draguignan, juridiction d'Aix-en-Provence, 1781-1789.

Poinçon pour l'exportation.

Poids : 74,08 g - Longueur sans l'anneau : 33,5 cm

120 / 180 €

116

Cuillère à sucre en argent. Modèle uni plat dont la spatule est gravée d'un ancien monogramme. Le cuilleron est percé autour d'une rosace centrale d'un décor symétrique.

Maître orfèvre Charles Mandin, reçu en 1765.

Aix-en-Provence, 1786-1787.

Poids : 94,51 g - Longueur : 23,4 cm

400 / 500 €

117

Grande fourchette à servir en argent. Modèle à filets.

Orfèvre A&G.

Avignon, 1819-1838.

Poids : 184,67 g - Longueur : 27,8 g

700 / 800 €

118

Fourchette de service en argent. Modèle uni plat dont l'attache du fourchon est ciselée d'une terminaison d'un couvert à filets.

Maître orfèvre Barthélémy Samson, reçu en 1757.

Toulouse, 1769.

Poids : 171,74 g

1 000 / 1 200 €

119

Écuelle couverte et un présentoir en vermeil. L'ensemble est bordé de moulures d'oves. Les oreilles à contours symétriques sont décorées dans la partie centrale d'une coquille encadrée d'enroulements et d'entrelacs dans la terminaison. Le couvercle à doucine se termine par une terrasse plate ayant en son centre un fruit en panache. Le présentoir de forme ronde à contours est gravé sur le marli de fleurons, coquilles et enroulements sur un fond amati.

Pour l'écuelle, maître orfèvre Johan Stahl, reçu en 1718.

Pour le présentoir, maître orfèvre Philipp Funchs, reçu en 1731.

Pour l'ensemble, Strasbourg, 1735-1750.

Poids de l'ensemble : 1 354,52 g

Diamètre du présentoir : 25 cm - Diamètre de l'écuelle : 16,4 cm

12 000 / 15 000 €

Bibliographie :

Jacques Helft, *Les poinçons des provinces françaises*, publication de 1968, l'écuelle est reproduite planche LXVII.

120

Six petites cuillères en argent modèle violon, filets, coquilles et agrafes.

Maître orfèvre Pierre Nicolas Sommé, reçu en 1760.

Paris, 1777-1778.

Poids : 197,33 g - Longueur : 14,7 cm

700 / 800 €

121

Suite de six petites cuillères en vermeil dans un écrin. Modèle à filet dont la spatule est ciselée d'une fleur. Ce modèle est peu courant, il devait faire partie d'une commande particulière. L'écrin en cuir est doublé de peau et décoré de fleurs.

Maître orfèvre Jean Frédéric Fritz, reçu en 1752.

Strasbourg, 1750-1771.

Poids : 198,47 g - Longueur : 14,2 cm

2 000 / 2 500 €

122

Suite de douze cuillères à dessert en vermeil. Modèle goutte d'eau bordé de filets, la spatule gravée d'armoiries d'alliance sommées d'une couronne de marquis et accompagnées de la devise *IN NOC SIGNO VINCES*. Taille inhabituelle entre la petite cuillère et la cuillère à entremets.

Maître orfèvre difficile à identifier.

Paris, 1787-1788.

Poids : 458,83 g - Longueur : 15,3 cm

1 000 / 1 200 €



119



122

120

121



123

Pince à sucre en argent uni. Les extrémités en forme de cuillère et la partie centrale agrémentée d'une prise toupie. Gravée des initiales MSP.

Maître orfèvre Jean François Jouet, reçu en 1765.

Bordeaux, 1767-1768.

Poids : 60,67 g - Longueur : 15,7 cm

300 / 400 €

124

Timbale tulipe en argent gravé. Elle pose sur un piédouche à moulure d'oves gravé sur la bordure M.M.CARRE. La gravure de pampres de vigne et de roseaux est surmontée d'un jonc de perles encadrant des écailles. Sous la bordure une guirlande fleurie et enrubannée s'appuie sur les filets.

Orfèvre Nicolas Richard Masson, insculpation 1798.

Paris, 1798-1809.

Poids : 226,21 g - Hauteur : 12,7 cm

600 / 800 €

125

Mouchette et son présentoir en argent uni posant sur quatre pieds toupie. Le plateau, de forme rectangulaire à contours et échancrures dans la partie centrale, est bordé d'un bandeau plat. Les supports de ciseaux sont en X avec une tige centrale plate. La prise en arc de cercle se termine par une langue.

Maître orfèvre Jean Davion.

Saintes, vers 1777.

Poids : 426,41 g - Longueur : 21,5 cm - Largeur : 12 cm

126

Crémier en argent posant sur un piédouche à contours, bordé de godrons, ces derniers en rappel sur la bordure du couvercle à charnière et sous le bec verseur. Le corps, de forme balustre à côtes torsées dites chauves-souris, se termine par un fond amati dans la partie haute et la partie basse. Le couvercle qui reprend le même décor que la base se termine par une gaine torsadée.

Maître orfèvre Joseph Bellanger, reçu en 1726.

Paris, 1743-1744.

Poids : 213,14 g - Hauteur : 11 cm

5 000 / 6 000 €

127

Sucrier en argent de forme balustre posant sur quatre pieds griffe à attaches rocaïlle. Modèle à larges côtes torsées bordées de rocaïlles dans sa partie haute en rappel sur le couvercle mobile, ce dernier bordé de filets enrubannés. Les anses représentent deux branches de feuilles opposées. Le couvercle à doucine se termine par une fleur de fraisier d'où émerge une fraise.

Maître orfèvre Jean Baptiste Richard, reçu en 1738.

Aix-en-Provence, 1758.

Poids : 452,34 g - Hauteur : 14 cm

3 000 / 3 500 €

Bibliographie :

Catalogue *L'orfèvrerie civile en Provence au XVIII^e siècle*, répertoire et reproduit sous le n°53 pages 110-111.



128

Nécessaire de bureau en argent. Le plateau de forme ovale à bouts rentrés pose sur quatre pieds à double enroulement et attaches de feuillage. Les bordures sont composées de filets et d'agrafes. Les trois supports posent sur un piédoche à contours, ces derniers en rappel sur la partie haute. Le corps de forme balustre composé de godrons tors et coquilles démarre d'une base rocaille. La sonnette centrale s'emboîte dans le contour du support. Elle est gravée de guirlandes fleuries reprenant le décor du plateau.

Pour le plateau, maître orfèvre François Joubert, reçu en 1749.

Pour la sonnette, maître orfèvre Nicolas Lefèvre, reçu en 1759.

Paris, 1769-1770 pour l'ensemble.

Poids : 1 363,92 g

12 000 / 15 000 €

La cloche a très probablement été sous-traitée par François Joubert pour respecter les délais contractuel de sa commande. Sa base à contours qui s'emboîte parfaitement sur le support est très inhabituel et l'ensemble du décor nous confirme dans cette hypothèse.



On retrouve un encrier comparable sur le tableau

*Portrait de Claude-Henri Watelet
par Jean-Baptiste GREUZE (1725-1805)
© RMN*



138

137

136

129

Tasse à anse en argent uni posant sur un piédoche. Elle est gravée d'un écusson monogrammé *DM*. L'anse à double enroulement inversé porte le poinçon de l'orfèvre.

Maître orfèvre Adrien Joseph Lemesre, reçu en 1749.

Lille, 1767-1768.

Poids : 151,10 g

800 / 1 000 €

130

Timbale tulipe en argent gravé. Elle pose sur un piédoche à moulures d'oves. Le corps est gravé de fleurs et de rocailles dans des réserves en rappel sous la bordure accompagnée de coquilles.

Maître orfèvre Claude Antoine Charvet, reçu en 1757.

Paris, 1759-1760.

Poids : 130,11 g - Hauteur : 10,4 cm

400 / 600 €

131

Tasse à chocolat et sa soucoupe en argent gravé. L'ensemble est décoré de tiges avec leurs feuilles et leurs graines en terminaison en alternance avec des godrons, le tout délimité par un jonc. Sous la bordure un décor d'ovales inclinés et fleuris en alternance avec des branches feuillagées. Ce décor est repris sur la soucoupe. L'anse, de forme géométrique, est constituée de feuilles de laurier. Le fond de la soucoupe est gravé d'un écusson encadré de palmes dans sa partie basse et de plusieurs monogrammes à l'intérieur.

Maître Orfèvre François Picard, reçu en 1784.

Paris, 1798-1809.

Poids : 310,29 g

350 / 450 €

132

Tasse à vin en argent uni posant sur une bâte. La prise de pouce en demi-cercle. Gravée sous la bordure *P. DÉBORDE*.

Maître orfèvre François Nadaud, cité en 1778.

Angoulême, dernier quart du XVIII^e siècle.

Poids : 87,73 g

400 / 500 €

133

Tasse à vin en argent à décor de godrons et de perles. Elle pose sur une bâte cordelette. Gravée sous la bordure *GEORGE PLEYNET*. L'anse serpent ondulatoire.

Poinçon du maître orfèvre illisible.

Lyon, 1745-1746.

Poids : 131,04 g

800 / 1 200 €

134

Tasse à vin en argent uni, l'appui pouce en demi-cercle est agrémenté d'un anneau. Gravée sous la bordure *LOUIS QUERVET*. Restaurations d'usage.

Maître orfèvre Jean Debrie, reçu en 1725.

Paris, 1738-1744.

Poids : 122,21 g

500 / 600 €



129

131

130

134

132

133



135



135

Paire de bougeoirs en argent. La base de forme ronde à contours bordés d'oves, ces dernières en rappel sur les différents niveaux du fût. L'ombilic agrémenté de canaux tors porte un fût de forme triangulaire à pans et coquilles. Le binet cylindrique est encadré d'oves. Sur la doucine de la base figurent des armoiries d'alliance.

Maître orfèvre Jean François Balzac, reçu en 1749.

Paris, 1756-1757.

Poids : 1 194,35 g - Hauteur : 17,2 cm

8 000 / 10 000 €

136

Paire de salières en argent, l'intérieur anciennement doré. Modèle de forme ovale posant sur quatre pieds à enroulements.

Maître orfèvre Louis II Samson, reçu en 1731.

Toulouse, très probablement 1768-1769.

Poids : 256,57 g

1 500 / 1 800 €

137

Réchaud tripode en argent posant sur des demi-sphères en bois. Il est de forme ronde avec une bordure ajourée d'oves ovales. Dans le prolongement des pieds, des doubles enroulements servent à poser les plats. La grille centrale est ajourée et le manche en bois tourné se visse dans sa hotte.

Maître orfèvre Louis Henry Le Gaigneur.

Saint-Omer, 1738.

Poids brut : 601,77 g

1 500 / 1 800 €

138

Timbale tulipe en argent gravé. Elle pose sur un piédoche bordé d'oves. Le corps est gravé d'appliques de lambrequins délimitées par un filet. Sous la bordure figure un décor de coquilles, fleurs et enroulements (petits chocs).

Maître orfèvre Thomas Massé, reçu en 1734.

Versailles, 1745-1756.

Poids : 230,29 g - Hauteur : 11,2 cm

1 000 / 1 500 €



139

Théière en argent uni posant sur un piédouche bordé de godrons, ces derniers sont en rappel sur la bordure du couvercle et autour du bec verseur. Le couvercle à charnière et doucine se termine par une graine tournante sur une terrasse de godrons rayonnants.

Maître orfèvre Jean Deharchies, reçu en 1720.

Paris, 1738-1739.

Poids brut : 711,7 g - Hauteur : 17,5 cm

12 000 / 15 000 €



140

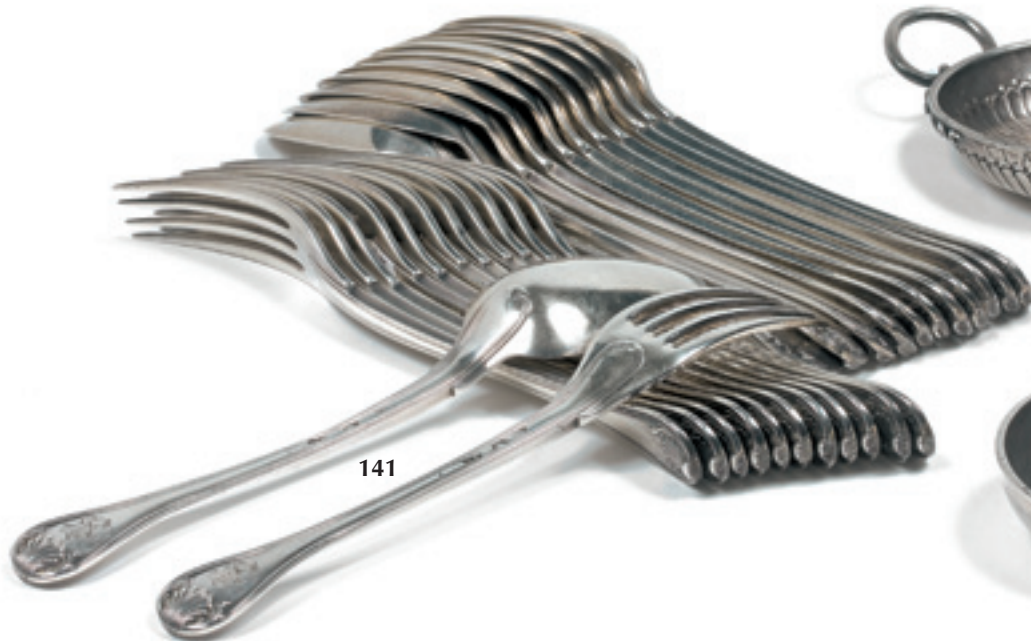
Aiguière en argent uni de forme balustre. Elle pose sur un piédouche bordé de godrons, ces derniers sont en rappel sur le couvercle. L'anse à enroulement, filets et feuillage, se termine par un escargot d'eau douce dans sa partie haute. Le couvercle à charnière et doucine se termine par une prise tournante. Le bec verseur est décoré à sa base de rocailles.

Maître orfèvre Jean Deharchies, reçu en 1720.

Paris, 1737/1738.

Poids : 1 000,02 g - Hauteur : 25 cm

5 000 / 7 000 €



141

141
Suite de douze couverts en argent. Modèle goutte d'eau, filets et coquille encadrées de feuilles. La spatule gravée d'armoiries.
Maître orfèvre Gabriel Gerbu, reçu en 1782.
Paris, 1789-1792.
 Poids : 1 417,8 g - Longueur : 18,6 cm

2 000 / 3 000 €

142
Tasse à vin en argent à décor de godrons légèrement obliques encadrés de perles. L'anse serpent à double enroulement. Gravée sous la bordure *CLAUDE BERNAR*.
Maître orfèvre Pierre IX Hanappier, reçu en 1730.
Orléans, 1750.
 Poids : 89,03 g

300 / 350 €



142



143

143
Tasse à vin en argent uni posant sur une bête, la prise de pouce en demi-cercle. Gravée sous la bordure *B THOMAS*.
Maître orfèvre Simon Davion, cité juré garde en 1741.
Saintes, avant 1760.
 Poids : 82,33 g

400 / 450 €



144

144
Timbale en vermeil posant sur un piédoche bordé d'oves. Elle est décorée d'appliques de roseaux et de pampres de vigne en alternance délimités par un jonc. Sous la bordure, légèrement évasée, figure une guirlande gravée accompagnée de médaillons avec des symboles de chasse ou de musique qui sont soutenus par des rubans (dorure légèrement usée).
Maître orfèvre Jean Louis Outrebon, reçu maître en 1772.
Paris, 1772-1773.
 Poids : 260,76 g - Hauteur : 12,3 cm
 5 000 / 6 000 €
Bibliographie :
 Voir une timbale très proche dans le *Catalogue du musée des arts décoratifs de Paris* par Gérard Mabilie, page 117 n°171.



147



145



148



146

145

Suite de douze couverts à entremets en vermeil. Modèle à filets, la spatule gravée d'armoiries surmontées d'une couronne comtale.

Orfèvre Pierre Antoine Gabriel Gerbu, reçu en 1808.

Paris, 1819-1838.

Poids : 1 496,45 g

1 500 / 1 800 €

146

Couvert en vermeil et sa petite cuillère dans un écrin. Modèle filets, violon et feuille d'acanthe. La spatule est gravée des armoiries de Marc-Antoine de Noé premier évêque de Troyes après le concordat et dernier évêque de Lescar.

Maître orfèvre Nicolas Martin Langlois, reçu en 1749.

Paris, 1780-1781.

Poids : 225,09 g

1 000 / 1 500 €

Bibliographie :

Un modèle de la petite cuillère est dessiné dans l'ouvrage de Henry Nocq, page 31 volume III.

147

Suite de douze couteaux en argent dans leur écrin. Les manches sont décorés de filets, feuilles, rosaces et jongs terminés par des enroulements. L'intérieur de l'écrin est doublé de peau.

Maître orfèvre Antoine Gaspard Lorette, reçu en 1769.

Paris, 1778-1779.

Poids des couteaux : 502,90 g - Longueur : 22 cm

4 000 / 6 000 €

148

Pelle à poisson en vermeil. La pelle représente un poisson dont la partie centrale est décorée en découpe percée de fleurons dans un entourage d'écailles. Le support du manche démarre de l'extrémité de la queue du poisson. Le manche en bois tourné est maintenu par une goupille.

Maître orfèvre François Daniel Imlin, reçu en 1780.

Srasbourg, 1783.

Poids brut : 148,05 g - Longueur : 42 cm

2 500 / 3 000 €



153

149

Bougeoir à main en argent. Le plateau de forme ronde bordé de palmes, en rappel sur la bordure de la bobèche. Le binet pose sur un dôme de godrons. La prise de pouce est agrémentée d'un buste d'Égyptienne. Le plateau est gravé d'armoiries surmontées d'une couronne comtale.
Orfèvre Guillaume Richard, insculpation 1809.
Paris, 1809-1819.
Poids : 265,45 g

150

Deux petits gobelets dits « cul rond » en argent uni formant une paire. Gravés GA au revers. Poinçon des objets de hasard insculpé durant la période révolutionnaire. (chocs)
Maître orfèvre lisible sur un des deux.
Paris, 1786-1787.
Poids : 193,7 g - Hauteur : 5,7 cm 300 / 500 €



149



154

151

Ensemble de douze couteaux, les manches en argent, les lames en acier. Modèle à filets et feuilles à l'extrémité. Les lames changées au XIXe siècle portent les marques de couteliers d'Aix. Restaurations d'usage.
Probablement juridiction d'Aix-en-Provence, dernier quart du XVIIIe siècle.
Poids brut : 906,61 g

1 200 / 1 500 €

152

Suite de dix-huit grands couverts en argent. Modèle filets, violon, coquilles, feuilles, enroulements et rosaces. La spatule est gravée d'armoiries surmontées d'une couronne de baron.
Orfèvre François Dominique Naudin, insculpation 1800.
Paris, 1818-1838.
Poids : 3419,46 g

2 500 / 2 800 €

153

Suite de douze couteaux, les manches en ébène incrustés de feuillages et d'enroulements en or. L'extrémité représente une coquille. La lame en vermeil au titre de 800 se termine en arrondi.
Orfèvre DA non identifié.
Le numéro du département correspondrait à la ville de Fontenay pour la période 1819-1838.
Poids brut de l'ensemble : 400,22 g

800 / 900 €

154

Tasse à vin en argent uni. L'anse en demi-cercle se prolonge par des perles plates. Au revers figure un anneau. Gravée sous la bordure N.BOUREAU.
Maître orfèvre abonné à la marque (JD différent une étoile).
Juridiction de Poitiers, vers 1760-1770.
Poids : 86,64 g

300 / 400 €



152

151



155

Paire de candélabres à trois lumières en argent. La base de forme ronde se prolonge par un fût se terminant par un binet de forme ovoïde. L'ensemble est décoré de canaux avec des chutes de fleurons. Les bras à trois lumières sont composés, pour chacun d'eux, d'une double courbe couverte de feuilles. La partie centrale représente une urne.

Pour les bougeoirs, maître orfèvre Pierre Antoine Famechon, reçu en 1785.

Paris, 1789-1792.

Pour les bras de lumière, maître orfèvre AIG non identifié.

Lisbonne, 1770-1804.

Poids de l'ensemble : 4 588,05 g - Hauteur : 40 cm

15 000 / 18 000 €



156

Aiguière, son bassin et son bouchon en argent. L'aiguière de forme ovoïde pose sur un piédouche bordé de palmes. Le corps est gravé de feuilles lancéolées à la base, de chevaux marins et d'enroulements de feuilles sous la bordure. L'anse représente un chien dressé prenant appui sur une console pour les pattes arrière et sur la bordure de l'aiguière pour les pattes avant. Le bassin ovale avec une bordure de feuilles de laurier, est agrémenté d'un bandeau gravé reprenant le décor de l'aiguière. Les extrémités sont appliquées de têtes de femme dans un entourage de fleurs. Le couvercle représente un cygne.

Maître orfèvre Louis Joseph Milleraud Bouty, reçu en 1779.

Paris, 1797-1798.

Poids de l'ensemble : 1 344,70 g

2 000 / 2 500 €



157

Tasse à vin en argent. Modèle posant sur une bête avec un ombilic central. Gravée au revers des initiales *P.B.J.*

Bordeaux, 1819-1839.

Poids : 53,54 g

300 / 400 €

158

Suite de quatre salières en argent. Modèle double dauphins portant une coquille. La base de forme ovale pose sur quatre pieds griffe prolongés d'une doucine de feuillage.

Orfèvre Charles Nicolas Odier, insculpation 1826.

Paris, 1826-1838.

Poids de l'ensemble : 1 577,75 g

5 000 / 7 000 €



158

159

Service à thé et à café en vermeil (au titre de 925), composé d'une cafetière, d'une théière, d'un sucrier, d'un crémier, d'une fontaine à eau chaude et d'un pot à confiture. L'ensemble de forme ovoïde posant sur un piédouche, est décoré de godrons, perles, palmes, feuilles de laurier, feuilles lancéolées, lions ailés, tête de cheval. Les anses sont en ivoire.

Orfèvre Lagriffoul & Laval.

Paris, XX^e siècle.

Poids brut de l'ensemble : 5 276,29 g

2 000 / 3 000 €

160

Grand surtout de table posant sur des pieds en forme de gland. Il est en argent (1^{er} titre) complété par des miroirs, du métal argenté et du bois. L'ensemble est décoré d'oves fleuries encadrées de perles et se compose de quatre éléments. Un plateau central de forme ovale avec deux éléments à contours qui s'emboîtent et une grande coupe ovale qui se pose sur l'élément central.

Orfèvre maison Odiot. Numéro 629 pour les deux éléments.

Prévost & Cie pour Odiot n° 6991 pour l'élément central et le n°7052 pour son support.

Paris, 1894-1906.

Poids brut de l'ensemble : 12 400 g

5 000 / 7 000 €



160





161

Paire d'aiguières à vin en verre, les montures en argent. Elles posent sur un piédouche décoré de feuilles de vigne. Le couvercle à charnière et le corps sont agrémentés dans la partie haute et la partie basse de pampres de vigne.

Orfèvre E.D. Tétard. (verres changés)

Paris, XX^e siècle.

Poids brut : 3684 g - Hauteur : 37 cm

500 / 600 €



162

Aiguière à vin en cristal, la monture en argent. Elle pose sur un piédouche bordé de perles qui se prolonge par un décor ajouré de feuilles d'acanthe et d'entrelacs de guirlandes. Le bec verseur et le couvercle reprennent une partie de ces attributs. Le cristal est partiellement gravé de guirlandes avec une fleur centrale.

Orfèvre Risler & Carré.

Paris, fin du XIX^e siècle.

Poids brut : 1 262 g - Hauteur : 30 cm

500 / 800 €

FRAYSSE & ASSOCIÉS

Vincent Fraysse commissaire-priseur

ÉVOCATION D'UN GRAND DÉCORATEUR PARISIEN

MERCREDI 13 AVRIL 2016 - 14H15 - PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 7

Expositions : mardi 12 avril 2016 de 11h00 à 18h00 - mercredi 13 avril 2016 de 11h00 à 12h00

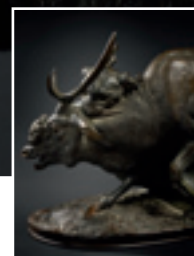
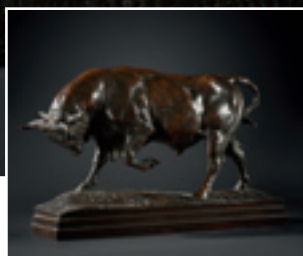
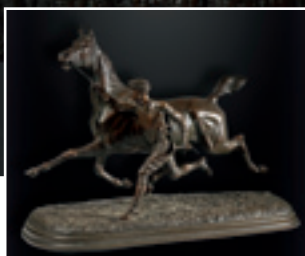
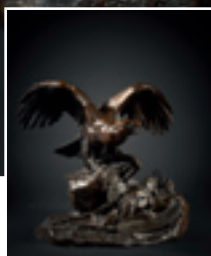
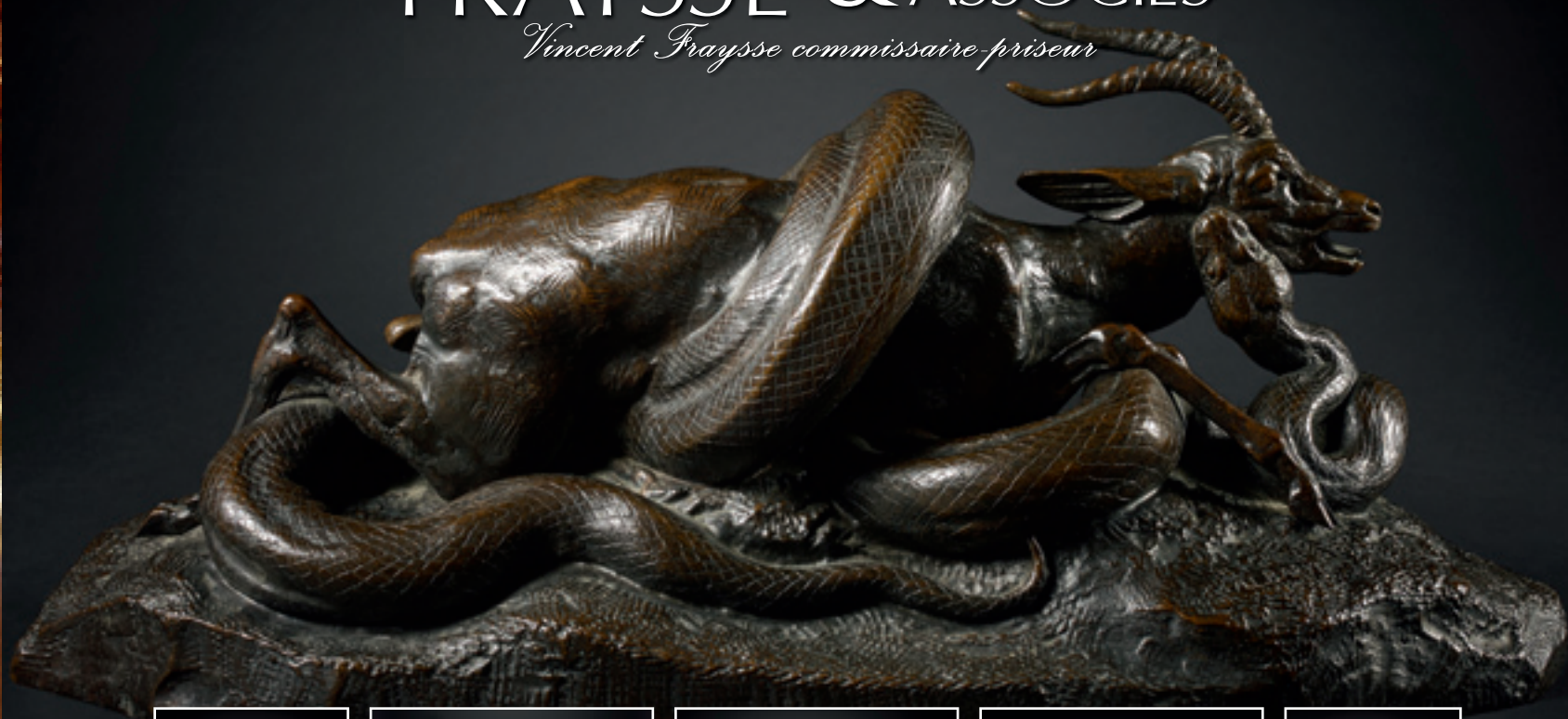
EXPERT : JEAN-PAUL FABRE - Tél. : 00 41 79 227 56 17

Siège 16, rue de la Banque - 75002 Paris - Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19 - contact@fraysse.net - www.fraysse.net

FRAYSSE & ASSOCIÉS SARL - RCS Paris 443 513 643 00017 - Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02 - Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau
Titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris

FRAYSSE & ASSOCIÉS

Vincent Fraysse commissaire-priseur



Albert GLEIZES (1881-1953)
Aquarelle gouachée 14 x 15,5 cm



Michiel SIMONS (actif entre 1648 et 1673)
Toile 110 x 173 cm



Lin FENGMIAN (1900-1991)
Encre et couleurs 66,5 x 67 cm

TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES - 3 TABLEAUX PAR LIN FENGMIAN
COLLECTION DE BRONZES PAR BARYE
OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT

MERCREDI 13 AVRIL 2016 - 14H15 - PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 7

Expositions : mardi 12 avril 2016 de 11h00 à 18h00 - mercredi 13 avril 2016 de 11h00 à 12h00

EXPERTS : CABINET TURQUIN - TÉL. : 01 47 03 48 78 - CABINET MARECHAUX - TÉL. : 01 44 42 90 10 - CABINET PORTIER - TÉL. : 01 48 00 03 41

Siège 16, rue de la Banque - 75002 Paris - Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19 - contact@fraysse.net - www.fraysse.net
FRAYSSE & ASSOCIÉS SARL - RCS Paris 443 513 643 00017 - Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02 - Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau
Titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et l'Arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires.²

FRAYSSE & ASSOCIÉS a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

Les ventes aux enchères en ligne sont effectuées sur le site Internet « www.drouotlive.com », qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. Le partenaire contractuel des utilisateurs du service Drouot Live est la société Auctionspress³. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Live doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouotlive.com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

Pour certaines ventes et notamment les ventes judiciaires aux enchères publiques, des conditions spéciales sont également applicables. Les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente, disponibles auprès de l'étude et sur son site internet www.fraysse.net.

1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots. Sur demande, un rapport de condition pourra être fourni pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1000 Euros.

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la Maison de Ventes et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés.

Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison des processus d'impression.

L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

2 – Les enchères

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires⁴. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par FRAYSSE & ASSOCIÉS.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, intermédiaire de vente, est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terro-

risme en application de l'article L-561-2 du Code Monétaire et Financier.

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone ou par internet. Il devra remplir à cet effet au moins deux jours avant la vente un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires, ou d'une garantie sous forme d'un chèque signé à l'ordre de la SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS ou d'une empreinte de carte bancaire signée par le donneur d'ordre d'un montant à hauteur de 30 % de l'estimation basse du ou des lot(s). Pour certaines ventes des garanties différentes spécifiées dans conditions particulières peuvent être exigées. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire.

Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez FRAYSSE & ASSOCIÉS en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés des frais de livraison et des intérêts de retard comme précisé ci-dessous (« Défaut de paiement »).

FRAYSSE & Associés se charge gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & Associés ne pourra être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou de Drouot Live, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot Live pour les enchères par internet.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le « coup de marteau » suivi de l'indication verbale « adjugé ». Dès l'adjudication prononcée, la vente est parfaite et irrévocable et les lots sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En application de l'article L 121-21-8 du Code de Commerce, le délai de rétractation n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques.

FRAYSSE & ASSOCIÉS sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente.

FRAYSSE & ASSOCIÉS dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

3 – Le Paiement du prix et frais d'adjudication

La Vente est faite au comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires.

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes :

a) Lots en provenance de l'Union européenne :

Le tarif standard est de 24,84 % TTC (soit 20,70 % HT) et pour les livres 22 % TTC (soit 20,85 % HT)

Ce tarif peut cependant varier selon les ventes et les acquéreurs poten-

tiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la Maison de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

b) Lots en provenance de pays tiers à l'Union européenne (indiqués au catalogue par «UEU»):
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'importation (soit actuellement 5,5 % du prix d'adjudication pour les œuvres d'art et objets de collection et d'antiquité).

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union européenne.

Un adjudicataire ayant sa résidence ou son siège social dans l'Union européenne et justifiant d'un numéro de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 3.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 15.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ;
- par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.
- par virement bancaire : les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire
- par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement
- les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

4 - Retrait des achats et transfert des risques

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAYSSE & ASSOCIÉS, responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot. Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai de 7 jours dans les locaux de FRAYSSE & Associés ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à l'adjudicataire.

Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meubles, selon leurs tarifs en vigueur. Le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. Le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Le cas échéant FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport qu'il a dû exposer pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

5 – Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de nullité de la vente prononcée par une décision de Justice, les frais afférents à la vente annulée restent dus par l'adjudicataire.

Dans ce cas, FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit d'encaisser le chèque remis à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire, la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à FRAYSSE & ASSOCIÉS à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majoré de 10 points ;
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires, ;
- les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par FRAYSSE & ASSOCIÉS correspondant aux frais vendeur ;
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et
 - soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
 - soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

6 – Législation applicable aux biens culturels

L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.

La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. FRAYSSE & Associés et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

7 – Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à l'article L 321- 17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit discrétionnaire d'acquiescer de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.

Pour tout litige avec un opérateur à l'occasion d'une vente volontaire une réclamation peut être formulée auprès de Madame le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques soit par courrier (19 avenue de l'Opéra 75001 Paris), soit par internet (<http://www.conseildesventes.fr>).

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Textes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

³ Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

⁴ Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à FRAYSSE & ASSOCIÉS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

GENERAL CONDITIONS OF SALE ON AUCTION

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ is a company organizing voluntary auction sales regulated by Articles L 312-4 and further of the Code of Commerce and the Ministerial Order of 21 February of 2012 defining ethical obligations of voluntary action operators².

FRAYSSE & ASSOCIÉS acts as the agent of the seller. The relationships between FRAYSSE & ASSOCIÉS and the buyer are subject to the present general conditions of purchase, which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale and which will be recorded in the official sale record. Participation in auction sales in the salesroom, by telephone or via Internet, implies the unconditional acceptance of these sales conditions.

Online auction sales are organized on the Internet site www.drouotlive.com, which is a technical platform allowing to participate at distance by electronic media in the auction that takes place in the salesroom. The commercial partner of users of Drouot Live is the company Auctionpress³. Users who want to participate in the sale online via the platform Drouot Live should take note and accept without any reserve the Terms of Use of this platform (www.drouotlive.com"), which are independent and additional to these sales conditions.

For certain sales and namely judicial sales on public auction, specific conditions apply in addition to these sales conditions. Potential buyers should take note of the specific conditions and publicities, available from FRAYSSE & ASSOCIÉS and on its Internet site.

1 – Goods put at auction

The prospective buyers are invited to inspect any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions. FRAYSSE & ASSOCIÉS is at disposal of prospective buyers to provide them with reports about the conditions of the lots. On demand, a condition report will be provided for lots starting of an estimation above 1000 Euros.

The description of lots in catalogues are made by the Auction house and the Expert who assists it and may be amended at the moment the lot is presented on auction, which will be recorded in the official sale record. The description of goods are made in accordance with the knowledge available at the date of the sale and FRAYSSE & Associés cannot be hold liable for any error or omission. The description concerning the provenance and/or the origin of the item is given upon indications from the seller and FRAYSSE & Associés cannot not be hold liable for any error, omission or false declaration.

Dimensions, weight and estimates are given for guidance only. The colors of art works in the catalogue may differ because of the printing process.

The absence of statements in the catalogue, condition reports, on labels or in oral statements relating to a restoration, mishap or harm, does not imply that the item is in a perfect state of condition, nor that it is exempt from any restoration, wear, cracks, relining or other defects. Among others, relining, re-parking or lining or any other conservation measure of the item is not mentioned.

Goods are sold in the condition they are in at the date of sale and no claim is admissible after the auction, the buyer being responsible for inspecting and verifying the condition of the item before the sale.

Estimates are provided by the Auction house for guidance only and confer no guarantee. They cannot be considered as a giving the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

2 – The Sale

Prospective buyers are invited to make themselves known to FRAYSSE & ASSOCIÉS before the sale, so as to have their personal identity data recorded⁴. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references. Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by FRAYSSE & ASSOCIÉS, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, as a sales intermediary, is subject to obligations concerning the fight against money laundering and the financing of terrorist organizations in accordance with article L 621-2 of the French Monetary and Financial Code.

The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to refuse access to the sales room for legitimate reasons.

Any bidder may file a purchase order by written, or may by telephone or by Internet (online bidding). To this effect, the bidder must fill in a registration form and send bank references or give a French check or signed credit card imprint for an amount corresponding at least to 30 % of the estimate value of the lot, two days before the sale. For certain sales additional financial guarantees may be requested as specified in specific sales conditions. If the ordering customer does not obtain the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS will destroy the bank references, check or credit card imprint.

If the ordering client is declared to be the Buyer of the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized in case of failure to pay, to cash the check or use the bank references or credit card imprint for the use of total or partial payment of the hammer price and fees, increased by interests, costs, etc. as indicated below ("Default of payment").

FRAYSSE & Associés takes care without charges of bids by telephone and purchase orders. FRAYSSE & Associés cannot be hold liable in case of problems of telephone contact, malfunctioning of Internet or of Drouot Live, nor in case of mistakes or omissions in the performance of purchase orders and bids. The present general sales conditions prevail over the conditions of use of Drouot Live for online bids.

In case of two identical purchase orders, the purchase order made first shall have priority. In case a bid is made in the sales room for an equivalent amount of a purchase order, the bidder who is present in the sales room shall have the priority.

The bidder who made the highest and final bid is declared to be the buyer by the hammer stroke and the pronouncing of the word "Adjudé". At the instant the bid is accepted, the sale is perfect and irrevocable and the lots are under the entire responsibility of the Buyer. In accordance with Article L 121-21-8 of the French Commercial Code, the delay of retraction does not apply.

FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to mention on the official record of the sale all information provided for by the buyer before the sale. The buyer will be hold liable for any false declaration.

In the event that the auctioneer admits that two bidders made a bid simultaneously for the same amount, the lot will immediately be offered again for sale and all potential buyer will be entitled to bid again.

In case the seller has stipulated a reserve price, FRAYSSE & Associés reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price has been reached. The reserve price cannot exceed the minimum estimate mentioned in the sale catalogue or modified publicly before the sale.

FRAYSSE & ASSOCIÉS conducts the auction sales at their discretion and ensures that the liberty of auction is respected as well as the equality between all bidders, in accordance with established practices. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to refuse any bid, to organize the bidding in the most appropriate manner, to withdraw any lot from the sale, to combine or to divide lots.

3 – Payment of the hammer price and auction fees & costs

The Sale is made in cash and in Euros. The buyer commits him/herself to pay personally and immediately the hammer price and the fees and costs which are at his/her expense and any taxes which could be due. The buyer will have to give or confirm immediately his/her identity and bank references.

In addition to the hammer price, the buyer will have to pay for each lot the following fees, costs and taxes:

a) Lots coming from the European Union:

The standard rate is 24,84 % including VAT (20,70 % without VAT) and for books 22 % including VAT (20,85% without VAT)

This rate may however vary for some sales and potential buyers should consult the particular conditions and announcements of each sale and inform with the Auction house. The rate is also announced at the beginning of the sale on auction.

b) Lots coming from non EU countries (mentioned in the catalogue by «HEU»):

In addition to the above-mentioned fees and taxes, VAT on the import is due (currently it is 5,5 % of the hammer price for art works and goods and items of collection and antiquities).

Taxes (VAT on fees and VAT on import) may be reimbursed to the buyer on presentation of proof of export of the goods from the European Union. A buyer who has his/her residence or head office in the European Union and submits an intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The buyer may pay by the following means:

- Cash: maximum 3,000 Euros including fees and costs for French residents, maximum 15,000 Euros including fees and taxes for non professional foreigners upon presentation of their identity papers and a proof of their fiscal residence;
- By check upon presentation of identity papers: in case of payment with a non certified check, only the cashing of the check is considered to be payment
- By bank transfer: all costs and fees are for the buyer
- By credit card: VISA and MasterCard only
- Foreign checks are not accepted.

4 – Collecting of purchases and transfer of risks

No lot shall be delivered to buyers before the full payment of all amounts due. In case of payment with a non certified check or by bank transfer, the delivery of the goods shall be deferred until the amounts are cashed.

From the moment of purchase on auction, the goods are under the entire responsibility of the buyer. The lot must be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against FRAYSSE & ASSOCIÉS in case of theft, loss or deterioration of the lot after the purchase, or if the compensation he will receive from the insurer would be insufficient.

For sales at Drouot, the lots shall be collected at the storage place of the Hôtel Drouot. Only fragile or very valuable items shall be collected within a delay of 7 days at the premises of FRAYSSE & Associés or at the specialized warehouse of which the address shall be given to the buyer.

In any event, all costs for storage and shipping will be at the expense of the buyer and will be billed directly either by the Hôtel Drouot, either by the warehouse, according to their rates in effect. The Auction house cannot be hold liable for storage of goods. The buyer is solely liable and responsible for the shipping of goods and the related costs. FRAYSSE & ASSOCIÉS may invoice the buyer for costs of storage, handling and shipping incurred on behalf of the buyer since the date of the sale.

5 – Default of Payment

In case the buyer does not pay within a delay of three months from the date of auction and after a formal notice remained unsuccessful, the item will be put on sale again on « folle enchère » at the request of the seller.

If the seller does not make such a request within a delay of three months as of the date of auction, the sale is rescinded as of right, without prejudice of damages due by the defaulting buyer.

In case the Buyer does not pay all amounts due within a delay of three months or in case of annulment of the sale by a Court decision, auction fees remain due by the Buyer.

In such case FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to cash the check given as a guarantee or to charge the bank account of the defaulting Buyer with the amount corresponding to the guarantee required in application of the sales conditions. The amount will be affected pro rata to the Seller and to FRAYSSE & ASSOCIÉS to indemnify totally or partially their losses caused by the failure of the Buyer, without prejudice of complementary indemnification due.

In any event, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to claim from the defaulting buyer

- Interests equal to the key rate of the European Central Bank on the 1st of January or July, increased by 10 points ;
- The reimbursement of extra costs resulting from the failure to pay, including storage, transport, catalogue, legal fixed recovery costs and any additional recovery costs , etc. ...;
- Buying fees and costs and the loss corresponding to the Seller's fees and costs suffered by FRAYSSE & ASSOCIÉS;
- The payment of the difference between the initial hammer price and
 - either the hammer price of the re-sale on « folle enchères » if it is lower, as well as the costs relating to the re-sale,
 - or the low estimate of the item, if the sale is rescinded as of right.

FRAYSSE & ASSOCIÉS also reserves its right to make compensation by offsetting any amounts due by the defaulting seller. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to exclude from any of its future sales, a defaulting buyer or any bidder who does not comply with the present general sale conditions.

6 – Legislation concerning Cultural Goods

The French State is entitled to exercise a pre-emption right on art works pursuant to the rules set forth in Article L 321-9 of the Code of Commerce, right by which the State is subrogated to the buyer. The declaration that the State intends to use this right is made immediately to the Auctioneer or Auction house after the hammer stroke.

The decision of the administrative authority must be confirmed within a delay of 15 days as of the auction or the sale. FRAYSSE & ASSOCIÉS cannot be hold liable for the conditions of the pre-emption by the French State.

The export of certain cultural goods is subject to a certificate authorizing the free movement of cultural goods. FRAYSSE & Associés and/or the seller cannot be hold liable in case the authorities refuse the certificate.

7 – Applicable Law and Jurisdiction

Pursuant to article L. 321-17 of the French commercial Code, civil liability proceedings relating to voluntary auction sales are subject to a five-year limitation period starting from the date of the auction.

Any dispute relating to the present sale conditions and to all sales shall be governed exclusively by French Law and shall be submitted to the jurisdiction of the competent Court of Paris, whatever the place of residence of the seller or the buyer.

The present general conditions of sale on auction are a translation of the French version for information purposes only. Only the French version is legally binding.

In order to settle a dispute that has arisen after the sale between the seller and the buyer, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its discretionary right to buy the good(s) from the Purchaser and to resell it (them) on its own behalf, pursuant to the conditions set forth in Article L 321-5 II of the Code of Commerce.

For any dispute with an operator of a voluntary auction sale, a complaint may be filed with the “Commissaire du Gouvernement” of the “Conseil des Ventes Volontaires de Meubles aux Enchères publiques”, by post (19 avenue de l’Opéra, 75001 PARIS) or via Internet (www.conseildesventes.fr).

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Texts are available on www.legifrance.gouv.fr

³ Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

⁴ In accordance with the Law « informatique et libertés » of 6 January 1978 modified in 2004, you have a right of access and rectification of information which concern you by contacting FRAYSSE & ASSOCIÉS. You may also object to the treatment of such information for legitimate purposes.

Avis

S.A.S Déchaut Stetten & Associés applique les appellations selon les normes et réglementations techniques conformes au décret n° 2002-65 du 14 janvier 2002.

a). S.A.S Déchaut Stetten & Associés désigne les pierres modifiées par « les pratiques lapidaires traditionnelles » de la même manière que celles qui n'auraient pas été modifiées. (Art. 3)

b). S.A.S Déchaut Stetten & Associés désigne les pierres modifiées par d'autres procédés, par le nom de la pierre, suivi de la mention « traitée » ou par l'indication du traitement subi. (Art. 2)

Les pierres non accompagnées de certificats ou attestations de Laboratoires ont été estimées par S.A.S Déchaut Stetten & Associés en tenant compte des modifications éventuelles du paragraphe a).

S.A.S Déchaut Stetten & Associés se tient à la disposition des acheteurs pour tous renseignements complémentaires concernant le décret 2002-65 ou les différentes sortes de traitements existants.

Les techniques d'identification et les conclusions d'analyse concernant l'origine et la classification des pierres et perles peuvent varier d'un laboratoire à un autre.

En conséquence, il est possible d'obtenir, dans certains cas, un résultat différent en fonction des laboratoires consultés.



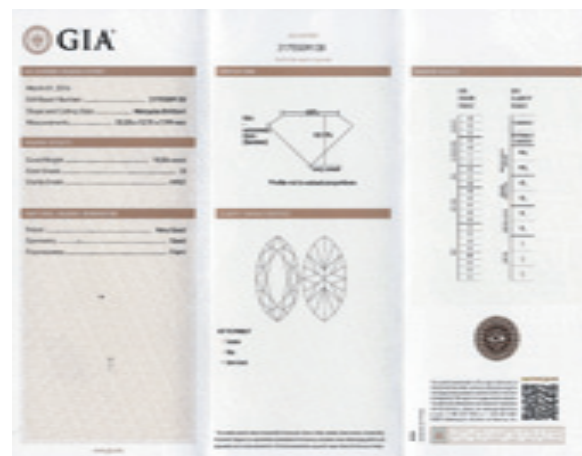
A fac-similé du certificat du lot 72



B fac-similé du certificat du lot 77



C fac-similé du certificat du lot 83



D fac-similé du certificat du lot 83

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
www.fraysse.net

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :

Banque Nationale de Paris - Agence centrale
RIB 30004 00828 00010577615 76
IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576
Code SWIFT : BNPAFRPPAC

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE : STUDIO SEBERT
DIRECTION ARTISTIQUE : ÉMERIC DUMANOIS

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
contact@fraysse.net - www.fraysse.net

FRAYSSE & ASSOCIÉS SARL - RCS Paris 443 513 643 00017
Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02
Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau
Titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris